



# Rapport Financier Semestriel

30 septembre 2013

## 1. CHIFFRES CLES

---

### Principales données consolidées

en k€	30/09/2013	31/03/2013	30/09/2012	31/03/2012
	(6 mois)	(12 mois)	(6 mois)	(12 mois)
Chiffre d'affaires	37 373	86 195	37 612	87 414
Résultat Opérationnel	-3 089	-2 221	-2 138	-1 842
Résultat Net	-3 629	-3 223	-2 546	-3 515
Résultat Net - part du Groupe	-3 629	-3 223	-2 567	-3 515
Marge Brute d'Autofinancement	-1 176	825	-842	1 991
Flux Nets de Trésorerie générés par l'activité	-3 189	2 823	1 440	3 800
Flux Nets de Trésorerie liés aux opérations d'investissements	-1 439	-1 423	-1 372	-2 738
Capitaux Propres part du groupe	34 831	38 645	39 554	42 259
Dette bancaire brute courante	15 916	18 933	17 019	15 878
Dette bancaire brute non courante	12 345	5 204	7 650	7 989
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 153	1 303	1 217	1
Dette Nette	27 108	22 834	23 452	22 670
Ratio d'endettement	77,8%	59,1%	0,59	53,6%

### Informations par secteur d'activité

en k€	30/09/2013	31/03/2013	30/09/2012	31/03/2012
	(6mois)	(12 mois)	(6mois)	(12 mois)
Chiffre d'affaires				
<i>Commerce</i>	23 198	56 963	24 891	58 736
<i>Industrie</i>	13 855	28 772	12 455	28 312
Résultat opérationnel				
<i>Commerce</i>	-4 548	-5 151	-3 373	-4 436
<i>Inindustrie</i>	1 546	2 998	1 143	2 635
Chiffre d'affaires				
<i>France</i>	35 407	81 448	35 350	82 129
<i>Europe</i>	1 767	4 184	1 989	4 713
<i>Hors Europe</i>	199	563	274	571
<b>Effectif</b>	1 031	1 039	1 063	1 046

Les informations détaillées relatives aux comptes consolidés (bilan, compte de résultat et information sectorielle) sont présentées dans l'annexe aux comptes consolidés annuels au 31 mars 2013 et au 31 mars 2012, ainsi que dans l'annexe aux comptes consolidés intermédiaires au 30 septembre 2013 et au 30 septembre 2012.

## 2. ORGANES DE DIRECTION ET DE CONTROLE

---

(Au 1<sup>er</sup> décembre 2013)

### CONSEIL DE SURVEILLANCE

Christian HAAS

*Président du Conseil de Surveillance*

Philippe CHOPPIN DE JANVRY

*Vice-président & Membre du Conseil de Surveillance*

COMIR, représentée par Charles BAUR

*Membre du Conseil de Surveillance*

Jean-Claude LAMBERT

*Membre du Conseil de Surveillance*

SOPARCIF, représentée par Jean-David HAAS

*Membre du Conseil de Surveillance*

### COMITE D'AUDIT

Philippe CHOPPIN DE JANVRY

*Président du Comité d'Audit*

Christian HAAS

*Membre du Comité d'Audit*

SOPARCIF, représentée par Jean-David HAAS

*Membre du Comité d'Audit*

### COMITE DES REMUNERATIONS

Jean-Claude LAMBERT

*Président du Comité des Rémunérations*

Christian HAAS

*Membre du Comité des Rémunérations*

### DIRECTOIRE

Thierry VILLOTTE

*Membre et Président du Directoire*

Stéphane ZANCHET

*Membre du Directoire*

### COMITE DE DIRECTION

Thierry VILLOTTE

*Membre et Président du Directoire*

Stéphane ZANCHET

*Membre du Directoire*

Stéphane de BERGEN

*Marketing Produits*

Sébastien DESCAMPS

*Sous-traitance industrielle*

Bénédicte GUILLO

*Achats & Sourcing*

Philippe LASSAUX

*Secrétariat Général*

Sylvie MASSAS

*Retail & GMS France*

Eric Le PORT

*Ressources Humaines*

Antoine de REMUR

*CHR France & International*

Philippe RENELLEAU

*Industrie VIRE*

### COMMISSAIRES AUX COMPTES

PTBG

*Représentée par Mathias PELLETIER*

Campus Efficience

1, rue du Bocage

14460 Colombelles

Début de mandat : 4 septembre 2013

Fin de mandat : assemblée des actionnaires destinée à se prononcer sur les comptes clos le 31 mars 2019

KPMG

*Représentée par Jean-Marc DISCOURS*

5, avenue de Dubna

BP 60260 – 14209 Hérouville Saint Clair

Début de mandat : 4 septembre 2013

Fin de mandat : assemblée des actionnaires destinée à se prononcer sur les comptes clos le 31 mars 2019

### 3. COMMENTAIRES SUR L'ACTIVITE ET EXPLICATION DES COMPTES

---

Le chiffre d'affaires consolidé se stabilise à 37,4 M€ porté par la croissance de l'activité industrielle (+ 11,2%), l'international (+8,7%). Les ventes aux professionnels de la restauration et de l'hôtellerie en France sont stables par rapport au premier semestre de l'exercice précédent, cumulant une baisse de facturation à destination des grands comptes compensée par une progression du chiffre d'affaires réalisés avec la restauration diffuse. Par contre, le Commerce Spécialisé enregistre une baisse de 11,5 % sur le semestre, avec une baisse de 7,0 % au seul deuxième trimestre.

La détérioration du mix d'activité, due à la baisse du chiffre d'affaires en Commerce Spécialisé, est compensée par l'amélioration des marges. Dans ces conditions, le résultat opérationnel des activités commerciales et industrielles se dégrade par rapport à l'année précédente uniquement sous l'effet de l'augmentation des créances douteuses (+ 0,2 M€ par rapport à l'année précédente, traduisant la grande fragilité du réseau de distributeurs), et par des décalages temporaires d'enregistrement de charge d'un semestre à l'autre à hauteur de 0,2 M€. Le résultat opérationnel enregistre en outre 0,4 M€ de charges non récurrentes.

La marge brute d'autofinancement est négative de 1,2 M€. Après prise en compte d'une augmentation du besoin en fonds de roulement de 1,8 M€, intégrant 1,2 M€ de remboursement de dettes vis-à-vis de l'administration fiscale, et la mise en stocks des produits destinés aux ventes de fin d'année, en tenant compte d'investissements contenus à 1,4 M€, du coût de la dette de 0,4 M€ et d'un impôt de 0,2 M€, le cash-flow libre de la période ressort négatif de 5,1 M€, moins dégradé qu'anticipé. Dans ces conditions, la dette bancaire nette ressort à 24,5 M€, à laquelle s'ajoutent 2,7 M€ d'avances d'actionnaires.

Les ventes de fin d'année en Commerce Spécialisé bénéficient du lancement de nouveaux produits innovants et d'une forte communication, permettant d'enregistrer une croissance du chiffre d'affaires dans ce réseau en novembre et sur la première semaine de décembre.

### 4. CONTEXTE D'ARRETE DES COMPTES INTERMEDIAIRES AU 30 SEPTEMBRE 2013

---

- Compte tenu des volumes d'affaires enregistrés par le groupe, et des accords passés avec ses partenaires financiers, Guy Degrenne est en mesure de faire face à ses besoins de trésorerie et aux engagements pris envers ses partenaires financiers jusqu'à la date de clôture de l'exercice 2013-2014. En outre, à la lecture des informations dont il dispose, le Directoire n'anticipe pas de dégradation complémentaire de ses besoins de financement pour les 12 mois qui suivent l'arrêté des comptes intermédiaires, par rapport aux prévisions établies dans le cadre de l'arrêté des comptes consolidés au 31 mars 2013. De plus, le Directoire considère que l'accord trouvé avec ses partenaires financiers en avril 2013 est raisonnablement susceptible d'être renouvelé au-delà du 17 avril 2014. Dans ces conditions le Directoire estime ainsi donc que la convention comptable de continuité d'exploitation n'est pas remise en cause pour l'arrêté des comptes intermédiaires au 30 septembre 2013. En effet :
  - Si l'évolution économique française et européenne se traduit en particulier par une consommation atone des ménages, elle ne remet en cause ni la stratégie du groupe ni le choix des moteurs de croissance identifiés (poursuite de la prémiumisation de la marque, développement de l'offre par internet, développement de l'activité avec les professionnels, développement international, développement de la sous-traitance) ;
  - L'accord signé entre le groupe et ses partenaires financiers (banques, actionnaires, Etat) concomitamment à la clôture de l'exercice au 31 mars 2013, a permis à la fois de confirmer les concours court terme présentés au 31 mars 2013, de suspendre des remboursements de crédit moyen terme présentés à la clôture pendant un an à compter du 31 mars 2013, d'allonger la maturité de ces emprunts et de mettre à disposition du groupe des ressources supplémentaires (ligne de crédit supplémentaire et apports en comptes courants). Cet accord est prorogable d'une année dans les conditions définies à la note 4.12.1.2 de l'annexe aux comptes.
- Conformément à la norme IAS 36 (« Dépréciation d'Actifs »), des tests de valorisation sont pratiqués pour les actifs immobilisés (y compris les actifs faisant l'objet d'un contrat de location financement) dès l'apparition d'indices de perte de valeur, examinés à chaque clôture et au moins une fois par an pour les Goodwills et la marque. Compte tenu de la forte saisonnalité de l'activité du groupe, les indices de perte de valeur ne peuvent être analysés qu'au regard de l'activité de l'ensemble de l'exercice.

En outre, le Directoire, le Comité d'Audit et le Conseil de Surveillance ont apprécié l'environnement de marché (économique et financier) incertain auquel Guy Degrenne est confronté, sans que cet environnement ne permette, à la date d'arrêté des comptes intermédiaires, de remettre en cause les projections et les évaluations réalisées au titre de l'arrêté au 31 mars 2013.

Dans ces conditions, aucun test de valeur n'est réalisé au titre du présent arrêté de situation intermédiaire
- Les méthodes comptables appliquées par le groupe dans les états financiers intermédiaires résumés sont identiques à celles utilisées dans les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 mars 2013.

## 5. RISQUES

### 1.1 Risques financiers

Les analyses sur la sensibilité présentées ci-dessous reflètent la sensibilité comptable générée par ces risques. Cette information n'est donc pas représentative de la sensibilité économique de l'ensemble du groupe Guy Degrenne.

L'ensemble des risques financiers sont suivis et centralisés par la Direction Administrative et Financière du groupe.

#### 1.1.1 Risques de liquidité

Au 30 septembre 2013, la liquidité du groupe Guy Degrenne peut être approchée par les agrégats suivants :

En M€	Au 30 septembre 2013				Au 30 septembre 2012				Au 31 mars 2013			
	Total	Dont MT à plus d'un an	Dont MT à moins d'un an	Découvert bancaire	Total	Dont MT à plus d'un an	Dont MT à moins d'un an	Découvert bancaire	Total	Dont MT à plus d'un an	Dont MT à moins d'un an	Découvert bancaire
<b>Dettes Financières</b>	28,3	12,3	1,7	14,2	24,7	7,6	3,9	13,2	24,2	5,2	6,6	12,4
- Trésorerie	1,2				1,2				1,3			
<b>= Dettes Nettes</b>	27,1				23,4				22,9			
<b>MBA</b>	-	1,8			-	0,1			0,9			
<b>Flux Trésorerie Exploitation</b>	-	3,0			1,9				4,1			
<b>Cash Flow Libre</b>	-4,9				-0,3				0,6			

#### 1.1.1.1 Evaluation de l'environnement du groupe

L'évolution économique française et européenne se traduit en particulier par un ralentissement de la consommation des ménages, sans toutefois remettre en cause ni la stratégie du groupe ni le choix des moteurs de croissance identifiés :

- La poursuite de la prémiumisation de la marque en retail passant notamment par la mise en place progressive du nouveau concept de point de vente en France ;
- Le développement de l'offre par internet, à travers le site marchand et de nouveaux sites partenaires ;
- Le développement de nouveaux services « cross-canal » entre les points de vente en France et le site marchand à la marque ;
- Le développement fort de l'activité avec les professionnels de l'hôtellerie et de la restauration, renforcé notamment par l'entrée en fonction de deux responsables grands comptes France & International ;
- Les opportunités de développement à l'international tant en commerce spécialisé que pour les professionnels de l'hôtellerie et de la restauration ;
- Le développement continu de la sous-traitance industrielle.

En France, en soutien de ces moteurs de croissance structurels, le groupe a programmé pour les mois de novembre et décembre 2013 un plan de communication média et relations presse très largement renforcé par rapport aux exercices précédents, incluant notamment :

- Une campagne publicitaire sur deux média télévisés et un média dit « replay » sur internet ;
- La mise en avant des produits iconiques de la marque et de plusieurs de ses créations originales pour les fêtes de fin d'année sur plusieurs média télévisés.

### 1.1.1.2 Sources de financement du groupe à la clôture des comptes au 30 septembre 2013

La présentation des financements bancaires court-terme et moyen-terme présentés ci-dessous tient compte de l'accord signé entre la société et ses principaux partenaires financiers le 17 avril 2013, tel que présenté à la clôture des comptes au 31 mars 2013.

#### A. Les financements bancaires court-terme

Au 30 septembre 2013, 49,67 % (contre 48,65% au 31 mars 2013) des dettes financières sont des dettes à moyen terme, pour 50,33 % (contre 51,35 % au 31 mars 2012) de dettes à court terme. Les contrats de crédit attachés à ces dettes à court terme ne comportent aucune clause de remboursement anticipée fondée sur des ratios financiers (covenants) mais font l'objet de garanties (certaines lignes de crédit court terme font l'objet de plusieurs garanties) :

(en M€)	30/09/2013
Lettre de confort	1.3
Caution	0.1
Dailly	
Affacturage	4.8
Nantissement sur titres	2.7
Fiducie sureté	3.3

L'essentiel des financements courts termes (soit 14,2 M€), est matérialisé par des facilités de caisse, des billets de trésorerie et l'affacturage.

Ces lignes court-terme sont confirmées jusqu'au 17 avril 2014, cette confirmation et les lignes correspondantes étant à cette date prorogables pour une période d'un an supplémentaire en fonction d'une analyse de la situation financière du groupe à cette même date.

#### **Renouvellement d'une nouvelle ligne de crédit court-terme confirmée, par accord en date du 30 mai 2013 :**

- Typologie : billet de trésorerie ;
- Montant maintenu : 1,5M€ ;
- Échéance de remboursement : 17 avril 2014 ;
- Intérêts conventionnels : 5,2% ;
- Garantie : fiducie sur stock à hauteur de 150 % du montant en principal, intérêts et accessoires portant sur l'intégralité des produits finis stockés par Distribution Guy Degrenne sur le site de Vire avec pour fiduciaire la société Equitis (cf. infra) et premier rang en cas de réalisation de la fiducie.

#### **Mise en place d'une nouvelle ligne de crédit court-terme confirmée, par accord en date du 30 mai 2013 :**

- Prêteurs : l'ensemble du pool bancaire de Guy Degrenne à l'exception de la BESV, soit SG/LCL/CIC/Palatine/Crédit du Nord/BCMNE ;
- Agent : Société Générale ;
- Emprunteur : Distribution Guy Degrenne ;
- Objet : financement global de l'activité ;
- Montant : 3.000.000 EUR ;
- Date de mise à disposition des fonds : depuis 30 mai 2013, Guy Degrenne ayant tiré la somme de 1 800k€ au 30 septembre 2013 ;
- Durée : un an à compter de la mise à disposition des fonds, étant entendu que, à l'issue de ce délai, les établissements bancaires examineront une éventuelle prorogation pour une année supplémentaire en fonction d'une analyse de la situation financière des sociétés du groupe ;
- Taux d'intérêt : EURIBOR 3 mois + 300 pb ;

- Commission d'engagement : 50 pb ;
- Paiement des intérêts : trimestriel à terme échu ;
- Remboursement : in fine ;
- Garanties : fiducie sûreté sur stock à hauteur de 150 % du montant en principal, intérêts et accessoires portant sur l'intégralité des produits finis stockés par Distribution Guy Degrenne sur le site de Vire avec pour fiduciaire la société Equitis. Le bénéfice de cette fiducie sûreté sera partagé avec la l'établissement bancaire ayant octroyé le billet de trésorerie de 1,5M€ visé ci-dessus.

**Garanties octroyées aux partenaires bancaires du groupe : mise en place d'une fiducie sûreté sur stocks de produits finis :**

La fiducie a pour objet de constituer une fiducie-sûreté pour la garantie et sûreté du paiement et du remboursement de la ligne court terme de 1,5M€ avec la BESV (mise en place avant le 31 mars 2013) et de la ligne court terme de 3M€ détaillée ci-dessus..

Un contrat de fiducie a été conclu entre les partenaires bancaires(en qualité de bénéficiaires), Equitis (en qualité de fiduciaire), Distribution Guy Degrenne(en qualité de constituant), le 30 Mai 2013 pour une période allant jusqu'à l'apurement complet et définitif des créances garanties.

La fiducie a été constituée par le transfert en pleine propriété du stock de produits finis à la marque Guy Degrenne par Guy Degrenne au fiduciaire (Equitis) qui le détient, dans le Patrimoine Fiduciaire, dans l'intérêt prioritaire des bénéficiaires et, subsidiairement, de Guy Degrenne.

Sont bénéficiaires de la fiducie, selon le rang de priorité décroissant suivant :

- L'établissement de crédit ayant octroyé le crédit court terme de 1,5M€ ;
- Les établissements de crédit ayant octroyé le crédit court terme de 3M€.

Par l'effet de la fiducie, Guy Degrenne a transféré au fiduciaire, le 30 mai 2013, la propriété du stock précité. Comptablement ce stock a été transféré à la valeur nette comptable considérant que Distribution Guy Degrenne exerce un contrôle sur les éléments de la fiducie.

Tant qu'une demande de réalisation n'a pas été notifiée au fiduciaire et à Guy Degrenne, le fiduciaire pourra remettre à Guy Degrenne certains éléments du stock susvisé pour qu'il les vende et en perçoive le prix, étant entendu que cette remise ne pourra, en aucun cas, avoir pour effet de ramener la valeur du stock, à la date à laquelle il interviendra, sous la valeur minimum de 6,75M€.

La mission du fiduciaire est la suivante :

- Recevoir le stock susvisé puis, au fur et à mesure de leur production par Guy Degrenne les éléments du stock futurs, le loger et le détenir dans le patrimoine fiduciaire dans les locaux de Guy Degrenne mais de façon distincte des autres stocks de celui-ci ;
- Détenir la propriété du stock et administrer le patrimoine fiduciaire séparément de son propre patrimoine pour sûreté et garantie, prioritairement, du complet apurement des créances garanties ;
- Restituer à Guy Degrenne le stock, lorsque les créances garanties auront été intégralement et définitivement payées et remboursées ;
- Et réaliser, le cas échéant, le stock et répartir le produit de la réalisation.

La rémunération du fiduciaire a été fixée ainsi :

- Rémunération forfaitaire annuelle d'un montant de vingt-cinq mille euros (25.000 EUR), hors taxes ;
- Pour la conclusion de tout éventuel avenant à la convention de fiducie ou toute mission réalisée par le fiduciaire en dehors de sa mission principale, une rémunération calculée sur le temps passé par le fiduciaire qui ne pourra être inférieure à un montant unitaire, par traitement, de mille cinq cent euros (1.500 EUR), hors taxes ;
- En cas de réalisation du stock conformément aux stipulations du contrat de fiducie, Guy Degrenne versera au fiduciaire une rémunération complémentaire égale à un virgule cinq pour cent (1,5 %) du produit de la réalisation du stock.

Au 30 septembre 2013, le stock transféré à la fiducie était de 7,9 M€ pour une utilisation des financements correspondants (court terme BESV et court terme pool bancaire) de 3.3 M€

### **B. Les financements bancaires moyen-terme**

Les crédits moyen terme font l'objet de franchises des échéances de remboursement du principal, à échéance du 19 avril 2014 ces franchises étant, à cette date, prorogables pour une période d'un an supplémentaire en fonction d'une analyse de la situation financière du groupe à cette même date.

#### *Crédit moyen terme de 10M€*

Le crédit moyen terme en pool de 10 M€, mis en place avec les trois principaux banquiers du groupe (LCL, CIC et Société Générale), à la clôture de l'exercice au 31 mars 2010, comprenait les principales dispositions suivantes :

- Montant : 10M€ ;
- Durée initiale : 5 ans ;
- Franchise des échéances de remboursement du principal du prêt pendant un an depuis le 17 avril 2013, la reprise de l'amortissement devant intervenir à compter du 19 avril 2014, selon l'échéancier existant intégrant cependant un report de maturité équivalent au délai de franchise finalement consenti ;
- Guy Degrenne continue à payer trimestriellement les intérêts au titre du prêt calculés sur le capital restant dû dans les conditions des stipulations du contrat de prêt du 9 avril 2010.
- Garanties : nantissement sur la marque et caution OSEO ;
- Agent : Société Générale ;
- Taux : Euribor 3 mois + 1.75% ;
- Coût de la caution OSEO : 1% ;
- Covenant :
  - Le ratio défini ci-dessous doit être inférieur ou égal à 1 ;
  - Ratio Dettes financières nettes consolidées / Situation nette comptable consolidée de l'emprunteur ;
  - Dettes financières nettes consolidées = dettes à moyen et long terme contractées auprès des banques et autres créanciers, hors obligations convertibles souscrites par les associés de l'emprunteur, ainsi que les découverts bancaires, l'affacturage, les cessions Dailly et les effets escomptés non échus – le montant des disponibilités et placements financiers ;
  - Situation nette comptable consolidée = capitaux propres augmentés des émissions d'ORA, écarts de conversion passifs – non-valeurs (frais d'établissement, charges à répartir sur plusieurs exercices, prime de remboursement des obligations), écarts de conversion actif, dividendes versés ;
  - Au 30 septembre 2013, le ratio ci-dessus s'établit à 0,78.



### *Crédit moyen terme de 2M€*

Le 4 mai 2012, une ligne de crédit moyen terme de 2M€ a été mise en place avec la Banque Palatine, dont les principales dispositions étaient les suivantes :

- Montant : 2M€ ;
- Durée initiale : 60 mois ;
- Franchise des échéances de remboursement du principal du prêt pendant un an depuis le 17 avril 2013, la reprise de l'amortissement devant intervenir à compter du 19 avril 2014, selon l'échéancier existant intégrant cependant un report de maturité équivalent au délai de franchise finalement consenti ;
- Guy Degrenne continue à payer trimestriellement les intérêts au titre du prêt calculés sur le capital restant dû dans les conditions des stipulations du contrat de prêt du 4 mai 2012.
- Garanties : cautionnement solidaire de Guy Degrenne S.A.  
et nantissement de trois fonds de commerce sur trois boutiques ;
- Taux : Euribor 3 mois + 2.5%.

### *Crédit moyen terme BATIROC*

Un contrat de crédit-bail immobilier avec option de rachat à terme, avait été conclu entre Guy Degrenne Industrie et BATIROC le 22 décembre 2005, pour un montant de 4,5M€, et dont le terme initial était fixé au 31 décembre 2014.

Batiroc Normandie a consenti une franchise des échéances de loyer en principal au titre du crédit-bail entre le 1<sup>er</sup> avril 2013 et le 1<sup>er</sup> octobre 2014 et d'allonger d'une période d'un an la durée du crédit-bail, formalisé par avenant en date du 12 juin 2013.

Pendant cette période de franchise, Guy Degrenne Industrie continue à payer trimestriellement des loyers représentant les intérêts au titre du crédit-bail calculés sur le capital restant dû conformément aux stipulations du contrat de crédit-bail.

### **C. Comptes courants d'actionnaires**

- Soparcif s'est engagée à ne pas réclamer le remboursement de son apport en compte courant de 1,25M€ réalisé en avril 2012 aussi longtemps qu'une somme quelconque due par Guy Degrenne au titre des différents financements court terme et moyen terme visés ci-dessus, et que les engagements des créanciers publics, n'auront pas été intégralement remboursés.

Cet apport en compte courant continue à être rémunéré aux conditions fixées par Guy Degrenne avec Soparcif étant cependant convenu entre Soparcif et Guy Degrenne que les intérêts sont capitalisés depuis le 17 avril 2013. Par exception à ce qui précède, en cas d'augmentation de capital de Guy Degrenne qui lui serait ouverte, Soparcif aura la faculté d'y souscrire par voie de compensation avec tout ou partie de l'encours de son compte courant.

- Comir et Soparcif ont chacune apporté en compte courant la somme de 750k€ le 30 avril 2013.

Ces avances en compte courant sont bloquées et ne pourront être remboursées à Comir et Soparcif autrement que (i) dans le cadre d'une augmentation de capital de Guy Degrenne ou (ii) après que les sommes dues par Guy Degrenne au titre des lignes bancaires et des engagements des créanciers publics auront été intégralement remboursées.

Ces avances en compte courant porteront intérêt au taux de EURIBOR 3 mois + 300 pb l'an payables semestriellement à terme échu.

## **D. Engagements des créanciers publics**

Le montant des dettes des Sociétés envers les créanciers publics s'élevait, au 31 mars 2013, à 4,2M€. Au 30 septembre, le solde restant du se monte à 3,5M€.

L'échéancier de paiement de ces dettes est défini sur une période de 24 mois, la première échéance ayant été fixée au 5 mai 2013 et la dernière échéance étant fixée au 5 avril 2015.

En garantie de ces sommes, Guy Degrenne a consenti :

- Un nantissement de second rang sur la marque Guy Degrenne ;
- Une hypothèque conventionnelle de premier rang sur son actif immobilier à Limoges.

### *1.1.2 Risques de change*

L'activité du groupe est exposée au risque de change dans le cadre de ses activités industrielles et commerciales. A ce titre, le groupe est pour l'essentiel acheteur en USD, HUF, THB.

Le groupe est très faiblement exposé au risque de prix à la vente, 96% d'entre elles étant réalisée en euros. Le risque de prix sur les achats est couvert (en tout ou partie) par les couvertures sur devises si les achats ne sont pas réalisés en euros (lorsque des opérations de couverture sont réalisables – cf. infra).

Guy Degrenne a généralement pour politique de couvrir ses flux d'exploitation ainsi que les flux de financement en devises de ses filiales étrangères, lorsque cela est possible.

En matière de couverture de flux d'exploitation, Guy Degrenne, outre des achats spots ou des options à terme mis en œuvre, a prévu des mécanismes dits « stoploss » sur ses principales expositions devises (USD, HUF), à l'exception du Baht thaïlandais.

Le rétablissement du contrôle des changes en Thaïlande depuis le début de l'année 2007, conjoint avec la coexistence d'un cours du baht en Europe et d'un cours en Thaïlande, ont nécessité la mise en œuvre d'opérations de couverture spécifiques

En matière de couverture de flux de financement, la filiale hongroise du groupe dispose de lignes de crédit court terme en euros et en forints. Afin de profiter de l'important différentiel de taux Euribor/Bubor, Alföld tire massivement en euros.

#### *Gestion et moyens alloués à la gestion des risques de change :*

La direction administrative et financière du groupe, en relation avec ses correspondants au sein des filiales étrangères, et sous le conseil d'un acteur de premier plan sur la place de Paris, a défini les volumes de change à couvrir, ainsi que les supports de couvertures. Les moyens mis en œuvre n'ont pas eu de vocation spéculative. Ainsi, le groupe a appliqué une stratégie de gestion destinée principalement à limiter l'impact négatif des fluctuations de change sur son activité ou ses investissements.

#### *1.1.1.3 La sensibilité aux variations devises :*

Du fait de la saisonnalité des achats en devises, l'analyse de la sensibilité ne peut s'apprécier que sur une période de 12 mois.

Le montant des achats en devises de l'exercice précédent du groupe ont été de 16 001 k€.

USD : 7 438 k€

HUF : 4 451 k€

THB : 4 098 k€

GBP : 14 k€

Une variation de 10 % des cours entraîne donc un impact de 1.6 k€ sur le résultat opérationnel.

Le groupe couvre ce risque par des ventes dans les mêmes devises ainsi que par sa politique de couverture.

#### 1.1.1.4 Position nette de Change

2013/2014	Actif	Passif	Engagement de devises	Position nette avant couverture	Instruments financiers de couverture	Position nette après couvertures
en KUSD	554	- 459	- 1 751	- 1 656	- 530	- 1 126
en MHUF	1	- 290	- 1 397	- 1 686	- 304	- 1 382
en MTHB		- 2	- 135	- 137		- 137

#### 1.1.3 Risques de taux

- Montant de la dette à taux fixe : 258 k€
- Montant de la dette sans intérêts : 681 k€
- Montant de la dette à taux variable : 27 320k€
- Couverture de taux mise en œuvre au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2013 / montant total couvert 9.5M€, dont swap traditionnel : garantis 1,83% / 1,56% / 2% / 0,72% / 0,83% (9.5M€)

#### Variation de des passifs financiers à taux variable

En k€	Passifs Financiers	Instruments Financiers de couverture
2013/2014	27 250	9 500
2014/2015	23 665	5 500
2015/2016	20 708	4 000
2016/2017	14 759	2 000
> 31/03/2017	14 302	2 000

#### Gestion et moyens alloués à la gestion des risques de taux :

La direction administrative et financière du groupe, sous le conseil de ses banquiers et d'un acteur de premier plan sur la place de Paris, définit les volumes de dette à couvrir, ainsi que les supports de couvertures, au titre de chaque exercice. Les moyens mis en œuvre n'ont pas vocation spéculative. Ainsi, le groupe applique une stratégie de gestion destinée principalement à limiter l'impact négatif des fluctuations de taux sur son activité ou ses investissements. Le dispositif de couverture est présenté au Comité d'Audit lors des présentations des comptes annuels et des comptes intermédiaires.

#### 1.1.4 Risques liés aux contrats d'affacturage

Les contrats d'affacturage ne sont pas déconsolidants. Les impacts des contrats d'affacturage sont les suivants :

##### 1.1.1.5 Sur le Bilan (position au 30 septembre 2013) :

- Dette financière correspondant aux services d'affacturage : 4 845 K€
- Créances clients cédées en garanties : 5 626 K€

##### 1.1.1.6 Sur le Compte de Résultat (position au 30 septembre 2013) :

- Frais financiers supportés durant le semestre au titre des services d'affacturage : 62K€

#### 1.1.1.7 *S'agissant des contrats :*

Les principaux risques suivants restent à la charge de Guy Degrenne au titre des contrats d'affacturage :

Le recouvrement des créances clients est assumé par Guy Degrenne ;

Certaines cessions de créance sont stipulées sans recours à concurrence du montant indemnisables par les assureurs crédit ;

Toute créance pour laquelle le versement d'une indemnité serait suspendu, différé, refusé ou annulé par l'assureur crédit est considérée comme non garantie ;

#### 1.1.5 *Risques sur matières premières*

Le groupe est essentiellement exposé au risque de matières premières concernant ses achats d'inox et de gaz (essentiel dans le processus de production de la porcelaine).

Le groupe fabrique des produits à base de matériaux dont la demande mondiale a considérablement cru au cours des deux derniers exercices, pour se reporter essentiellement sur l'Asie et en particulier la Chine pour l'acier inox. Afin de se couvrir partiellement sur les risques de hausse importante du cours de l'acier, le groupe a négocié, dans le cadre de ses partenariats avec les principaux fournisseurs mondiaux, une hausse progressive jalonnée de périodes de gel de hausse des prix d'approvisionnements pouvant aller jusqu'à 1 an.

##### *Moyens alloués à la gestion des risques de matières premières :*

La direction administrative et financière du groupe, sous le conseil de ses banquiers et d'un acteur de premier plan sur la place de Paris, et en accord avec la direction des achats, a défini les matières premières et leurs volumes à couvrir, ainsi que les supports de couvertures, au titre de chaque exercice. Les moyens mis en œuvre n'ont pas eu de vocation spéculative. Ainsi, le groupe a appliqué une stratégie de gestion destinée principalement à limiter l'impact négatif des fluctuations de matières premières sur son activité ou ses investissements.

Au 30 septembre il n'existe plus aucunes lignes de couvertures de matières premières.

La sensibilité aux variations matières premières :

Concernant l'exposition au risque de fluctuation du nickel et de l'euro/usd, une variation du nickel de 10 % entraîne un impact sur le résultat opérationnel de 169 k€ pour une période de 12 mois.

## 1.2 Risques juridiques

### *Risques liés à des contentieux et à la fraude*

Les principaux contentieux en cours sont suivants au 30 septembre 2013 :

- Contentieux opposant la société Guy Degrenne à Monsieur Patrick ROURE, au titre de son contrat de travail et au titre de son mandat social.

Monsieur Patrick ROURE avait assigné la société Guy Degrenne S.A. pour rupture abusive de son contrat de travail et pour révocation abusive de son mandat de Président de Directoire, en 2008. Monsieur Patrick ROURE demandait réparation de son préjudice qu'il estime en totalité à 2,6M€. Le Tribunal de Commerce avait donné droit à une partie de ses demandes (590k€). Compte tenu des fondements retenus par le Tribunal de Commerce, d'une part, et des éléments pertinents justifiant la révocation de Monsieur Patrick ROURE, d'autre part, Guy Degrenne avait fait appel de la décision. La Cour d'Appel, dans un arrêt du 21 juin 2012, a infirmé le jugement de 1ère instance dans toutes ses dispositions et débouté Monsieur Roure de l'intégralité de ses demandes. La mainlevée du séquestre des sommes consignées par Guy Degrenne a été ordonnée, et la Cour a condamné Monsieur Roure aux entiers dépens d'appel ainsi qu'au paiement de 6.000 € au titre de l'article 700 du CPC. Patrick ROURE, au cours du premier semestre de l'exercice ouvert le 1<sup>er</sup> avril 2012, s'était pourvu en cassation. Cette dernière a rendu son arrêt le 9 juillet 2013, rejetant l'intégralité du pourvoi.

Le 27 mars 2013, monsieur Patrick ROURE a par ailleurs assigné la société devant le tribunal de commerce de Caen, pour obtention du versement d'une indemnité de rupture alléguée au titre d'un contrat de travail dont l'existence n'a pas été reconnue par la Cour d'Appel de Paris.

- Contentieux opposant la société Guy Degrenne à la société SARYA, devant le Tribunal de Commerce.

La société SARYA a assigné la société Guy Degrenne S.A. pour rupture abusive de son contrat d'agent commercial en 2008. La société SARYA demande réparation de son préjudice qu'elle estime à 835 k€. Le tribunal de commerce de Paris a condamné la société Distribution Guy Degrenne à verser la somme de 550 k€ à la société SARYA au titre de l'indemnité de rupture et à condamner la société SARYA à verser à la société Distribution Guy Degrenne la somme de 100 k€ pour non respect de son obligation de non concurrence, soit une charge nette pour Distribution Guy Degrenne de 450k€.

Distribution Guy Degrenne a interjeté appel de cette décision, étant entendu que l'exécution provisoire ordonnée par le tribunal de commerce a été intégralement rejetée par la cour d'appel ayant favorablement répondu aux arguments mis en avant par Guy Degrenne sur ce thème.

S'agissant de l'examen du fonds en appel, la Cour d'Appel de Paris a rendu son arrêt en date du 28 novembre 2013, statuant au profit de SARYA. Le montant total des indemnités à verser par Guy Degrenne à SARYA s'élève à 507 082,24 euros. Au 30 septembre, la somme de 490 257.91 euros était provisionnée dans les comptes au titre de ce contentieux. La société entend se pourvoir en cassation.

Aucun des contentieux visés ci-dessus n'est susceptible de générer des conséquences pénales pour Guy Degrenne, ni des pertes de marché, d'image ou de notoriété.

Outre les procédures en cours décrites ci-dessus, il n'existe aucune procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la société et/ou du groupe.

## **6. PARTIES LIEES**

---

Au cours du premier semestre 2013-2014, les relations entre la société Guy Degrenne S.A. et les parties liées, sont restées comparables à celles de l'exercice clos le 31 mars 2013. En particulier, aucune transaction inhabituelle, par sa nature ou son montant, n'est intervenue au cours de ce semestre.

## 7. COMPTES CONSOLIDES INTERMEDIAIRES AU 30 SEPTEMBRE 2013

---

1.	Etats financiers intermédiaires .....	17
1.1	Bilan .....	17
1.1.1	Actif .....	17
1.1.2	Total passifs et capitaux propres .....	17
1.1.3	Compte de résultat .....	18
1.1.4	Etat du résultat net global .....	19
1.1.5	Tableau de flux de trésorerie.....	20
1.1.6	Tableau de variation des capitaux propres .....	21
2	Principes et méthodes de consolidation.....	22
2.1	Contexte d'arrêté des comptes intermédiaires et continuité d'exploitation .....	22
2.2	Nouvelles normes publiées non encore entrées en vigueur ou non appliquées par anticipation :.....	22
2.3	Traduction des opérations en devises .....	23
	Taux de devises retenus pour l'exercice 2012-2013et pour l'exercice 2013-2014 :.....	23
2.4	Impact de l'application par anticipation de la norme IAS 19 révisée.....	24
3	Evénements post clôtures .....	26
4	Notes aux annexes des comptes consolidés .....	27
4.1	Périmètre de consolidation.....	27
4.2	Actif Immobilisé.....	28
4.2.1	Actifs incorporels et goodwill .....	28
4.2.2	Actifs corporels .....	29
4.2.3	Investissements financiers.....	30
4.2.4	Titres mis en équivalence.....	31
4.2.5	Immobilisations faisant l'objet d'un contrat de location financement .....	31
4.2.6	Synthèse de l'actif non courant à la clôture (hors impôts différés actifs et autre actif non courant) .....	31
4.2.7	Principales acquisitions et cessions sur l'actif immobilisé .....	32
4.3	Analyse des capitaux propres.....	33
4.3.1	Composition du capital social.....	33
4.3.2	Gestion des capitaux propres.....	33

4.3.3	Evolution du capital social .....	33
4.3.4	Nombre d'actions utilisées pour le calcul du résultat par action de base et dilué.....	33
4.3.5	Actions propres .....	34
4.4	Provisions courantes et non courantes .....	34
4.4.1	Droit individuel à la formation (DIF).....	34
4.4.2	Provision pour engagement au personnel:.....	35
4.5	Actifs et Passifs financiers.....	36
4.5.1	Ventilation par nature et catégorie .....	36
4.5.2	Ventilation par échéance.....	38
4.5.3	Ventilation par devise.....	38
4.5.4	Ventilation des passifs financiers courants et non courants par zone géographique:.....	39
4.6	Autres variations des autres actifs et autres passifs.....	39
4.6.1	Stocks.....	39
4.6.2	Créances et dettes courantes ou non courantes nettes .....	39
4.6.3	Variation de la dépréciation sur créances courantes.....	39
4.7	Analyse des Produits et charges financiers .....	39
4.7.1	Détail des produits financiers.....	39
4.7.2	Détail du coût de l'endettement brut.....	40
4.7.3	Détail des autres produits financiers et des autres charges financières .....	40
4.8	Autres produits et charges opérationnels .....	40
4.9	Impôt sur les résultats.....	40
4.9.1	Impôts exigibles .....	40
4.9.2	Impôts différés .....	41
4.10	Engagements hors bilan .....	42
4.10.1	Engagements hors bilan liés au périmètre du groupe à la date de clôture des comptes au 30 septembre 2013 .....	42
4.10.2	Engagements hors bilan liés au financement à la date de clôture des comptes au 30 septembre 2013	42
4.10.3	Engagements hors bilan liés aux activités opérationnelles à la date de clôture des comptes au 30 septembre 2013 .....	43
4.11	Ventilation de l'effectif .....	43
4.12	Risques financiers .....	44

4.12.1	Risques de liquidité.....	44
4.12.2	Risques de change .....	50
4.12.3	Risques de taux .....	50
4.12.4	Risques liés aux contrats d'affacturage.....	51
4.12.5	Risques sur matières premières .....	52
4.13	Risques juridiques .....	52
4.14	Parties liées.....	53
4.15	Information sectorielle.....	54
4.15.1	Segment primaire.....	54
4.15.2	Segment secondaire.....	55



## 1. Etats financiers intermédiaires

### 1.1 Bilan

#### 1.1.1 Actif

en k€	Cf. §	septembre-13	septembre-12	mars-13
<b>ACTIF NON COURANT</b>		<b>49 483</b>	<b>50 641</b>	<b>50 037</b>
Goodwill	4.2.1	2 341	2 341	2 341
Immobilisations incorporelles	4.2.1	35 079	35 331	35 171
Immobilisations corporelles	4.2.1	9 671	10 674	10 062
Actifs financiers	4.2.3	615	633	604
Titres mis en équivalence	4.2.4	553	532	510
Autres actifs non courants	4.5	1 026	903	1 139
Impôts différés - Actif	4.9.2	199	227	209
<b>ACTIF COURANT</b>		<b>38 109</b>	<b>39 678</b>	<b>38 520</b>
Stocks	4.6.1	23 188	24 042	21 305
Créances commerciales	4.6.2	10 088	10 533	11 932
Autres actifs courants	4.6.2	3 665	3 648	3 877
Actifs d'impôts exigibles courants	4.9			
Trésorerie et équivalents	4.5.1	1 153	1 217	1 303
Instruments financiers Actif	4.5.1	15	239	103
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>87 592</b>	<b>90 319</b>	<b>88 556</b>

#### 1.1.2 Total passifs et capitaux propres

en k€	Cf §	Septembre 2013	Septembre 2012	Mars 2013
<b>Retraité</b>				
<b>CAPITAUX PROPRES (Part du groupe)</b>		<b>34 831</b>	<b>39 554</b>	<b>38 645</b>
Capital social	4.3	35 962	15 808	35 962
Primes de fusion	4.3	30 414	30 414	30 414
Réserves groupe	4.3	-27 916	-4 122	-24 507
Résultat part du groupe	4.3	-3 629	-2 546	-3 223
<b>PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE</b>		<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>
Participations ne donnant pas le contrôle		1	1	1
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		<b>34 832</b>	<b>39 555</b>	<b>38 646</b>
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>		<b>16 188</b>	<b>9 939</b>	<b>7 722</b>
Passifs d'impôts différés	4.9	60	83	71
Provisions non courantes	4.4	2 491	2 084	2 374
Passifs financiers non courants	4.5	12 345	7 650	5 204
Autres passifs non courant	4.6	1 293	122	73
<b>PASSIFS COURANTS</b>		<b>36 573</b>	<b>40 825</b>	<b>42 188</b>
Passifs financiers courants	4.5	15 916	17 019	18 933
Instruments financiers passifs	4.5	122	286	274
Provisions courantes	4.4	238	296	252
Dettes Commerciales	4.5	7 866	11 230	8 603
Passifs d'impôt exigible courant	4.9	0	0	0
Autres passifs courants	4.6	12 431	11 995	14 127
<b>TOTAL PASSIFS</b>		<b>52 761</b>	<b>50 558</b>	<b>49 911</b>
			<b>0</b>	
<b>TOTAL BILAN</b>		<b>87 592</b>	<b>90 319</b>	<b>88 556</b>

en k€	Cf. §	septembre-13	septembre-12	mars-13
			Retraité	
Chiffre d'affaires		37 373	37 612	86 195
Autres produits de l'activité		253	263	372
Autres produits opérationnels	4.8	53	408	1 949
<b>Produits opérationnels</b>		<b>37 679</b>	<b>38 283</b>	<b>88 516</b>
Achats de l'exercice		-16 959	-17 690	-36 405
Variation des stocks et production stockée		2 033	2 930	218
Charges de personnel		-14 442	-14 046	-29 140
Autres charges d'exploitation		-8 529	-8 741	-19 076
Impôts et taxes		-683	-683	-1 492
Dotations aux dépréciations sur actifs immobilisés		-1 756	-1 809	-3 548
Dotations aux provisions		-477	-238	-331
Reprises sur provisions		182	180	182
Autres charges opérationnelles	4.8	-137	-325	-1 145
<b>Charges opérationnelles</b>		<b>-40 768</b>	<b>-40 422</b>	<b>-90 737</b>
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>-3 089</b>	<b>-2 138</b>	<b>-2 221</b>
Autres produits financiers	4.7	55	19	49
Coûts de l'endettement financier brut	4.7	-462	-420	-853
<b>Coût net de l'endettement financier</b>		<b>-407</b>	<b>-401</b>	<b>-803</b>
Autres produits financiers	4.7	243	625	1 059
Autres charges financières	4.7	-207	-335	-669
<b>Résultat opérationnel et financier</b>		<b>-3 461</b>	<b>-2 249</b>	<b>-2 635</b>
Quote part résultats des sociétés mises en équivalence		71	-23	-50
Impôts sur les résultats	4.9	-239	-273	-538
<b>Résultat net avant résultat activités cédées</b>		<b>-3 629</b>	<b>-2 546</b>	<b>-3 223</b>
Résultat activités cédées		0	0	0
<b>Résultat</b>		<b>-3 629</b>	<b>-2 546</b>	<b>-3 223</b>
Intérêts minoritaires		0	0	0
<b>Résultat part du groupe</b>		<b>-3 629</b>	<b>-2 546</b>	<b>-3 223</b>
Nombre moyen pondéré d'actions		6 471 232	3 934 815	6 471 232
Nombre d'actions potentielles		0	5 038 352	0
Résultat groupe / action		-0,561	-0,647	-0,498
Résultat groupe dilué / action		-0,561	-0,647	-0,498
Résultat activités poursuivies / action		-0,561	-0,647	-0,498
Résultat activités poursuivies dilué / action		-0,561	-0,647	-0,498

(1) La filiale hongroise a souscrit une dette en euros auprès d'établissements financiers en Hongrie. Conformément à la norme IAS 21, cette dette est convertie par la filiale hongroise en forints, par référence au taux de clôture. L'écart de change résultant de cette réévaluation est inscrite au poste « Autres Produit Financières » à hauteur de 27 k€, compte tenu d'un taux de change favorable (1€ = 298,15 HUF) au 30 septembre 2013.

Dans le cadre de la consolidation des comptes de la filiale hongroise, les états financiers sont convertis en euros par référence au taux de clôture. L'écart résultant du différentiel de change entre le taux de clôture et le taux à l'ouverture de l'exercice, est inscrit au poste « Ecart de conversion » dans les capitaux propres. Ainsi, d'un point de vue économique, la charge financière constatée ne résulte pas en une perte de valeur pour les actionnaires, cette charge étant immédiatement compensée par une augmentation des capitaux propres du même montant.

1.1.4 *Etat du résultat net global*

en k€	Cf. §	30 septembre 2013	30 septembre 2012	31 mars 2013
			<b>Retraité</b>	
<b>Résultat net</b>		<b>-3 629</b>	<b>-2 546</b>	<b>-3 223</b>
Ecart de conversion		-268	-28	84
Réévaluation des instruments dérivés de couverture		98	97	5
Ecart Actuariel & changement de régime	4.4.2	-16	-226	-239
Impôt				
<b>Total des autres éléments du résultat global</b>		<b>-186</b>	<b>-157</b>	<b>-150</b>
<b>Résultat global de la période</b>		<b>-3 815</b>	<b>-2 703</b>	<b>-3 373</b>
Dont Part du Groupe		-3 815	-2 703	-3 373
Dont Part des intérêts minoritaires		0	0	0

En k€	30 septembre 2013	Septembre 2012 Retraité	31 mars 2013
<b>Flux de trésorerie liés à l'activité</b>			
Résultat des sociétés intégrées	-3 700	-2 522	-3 173
Dotations nettes aux Amortissements, dépréciations et provisions	1 900	1 777	3 474
Retraitement charges calculées écart de conversion Alföld (3)	-27	-71	45
Plus-values de cession	-1	-26	-862
<b>MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT (Avant neutralisation coût de l'endettement financier net et impôts)</b>	<b>-1 827</b>	<b>-842</b>	<b>-516</b>
Coût de l'endettement Financier Net	412	401	803
Charge/Produit d'impôts	239	273	538
<b>MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT (Après neutralisation coût de l'endettement financier net et impôts)</b>	<b>-1 176</b>	<b>-168</b>	<b>825</b>
Impôts versés	-248	-269	-532
Variation du besoin en fonds de roulement	-1 765	1 877	2 531
<b>FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE</b>	<b>-3 189</b>	<b>1 440</b>	<b>2 823</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux op. d'investissements</b>			
Acquisitions d'immobilisations	-1 453	-1 578	-3 032
Cessions d'immobilisations	15	206	1 608
<b>FLUX NET DE TRESORERIE LIES AUX OP. D'INVEST.</b>	<b>-1 439</b>	<b>-1 372</b>	<b>-1 423</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux op. de financement</b>			
Dividendes versés aux actionnaires de la mère			
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	0	0	0
Emission ORA (1)	0	0	0
Augmentation de capital	0	0	0
Variation des dettes financières	4 146	775	216
<i>dont variation nette des dettes financières (2)</i>	4 119	705	261
<i>dont retraitement charges calculées écart de conversion Alföld (3)</i>	27	71	-45
Intérêts financiers nets versés	-412	-401	-803
Variation instruments financiers	35	-40	-9
Variation actions propres	0	0	0
<b>FLUX NET DE TRESORERIE LIES AUX OP. DE FINANCT</b>	<b>3 769</b>	<b>334</b>	<b>-596</b>
<b>Autres flux de trésorerie</b>			
<b>VARIATION DE TRESORERIE</b>	<b>-859</b>	<b>403</b>	<b>804</b>
Trésorerie d'ouverture	1 303	1 197	1 197
Incidences des variations de cours de devises	708	-383	-698
Trésorerie de clôture	1 153	1 217	1 303
<b>VARIATION DES COMPTES DE TRESORERIE (2)</b>	<b>-859</b>	<b>403</b>	<b>804</b>

- (1) Conformément à la norme IAS7, les ORA remboursées sur l'exercice, entraînant une augmentation du capital social, ne figurent pas en augmentation de capital, puisqu'ils n'ont pas d'effet direct sur les flux de trésorerie. En effet, il s'agit d'un virement du poste ORA vers le poste Capital Social.
- (2) Par convention, à l'occasion de chaque arrêté des comptes, la trésorerie active est présentée en « Trésorerie » et la trésorerie passive est présentée en « Dettes Financières ». En effet, conformément à la réglementation comptable, les financements courts termes servant à financer des éléments moyens/longs termes, sont traités comme des financements d'origine structurelle et sont donc enregistrés en « dettes financières ».
- (3) Compte tenu des commentaires apportés en pied de compte de résultat sur la dette en euros souscrite par la filiale hongroise auprès d'établissement financiers en Hongrie, la société a souhaité corriger les flux du tableau ci-dessus pour assurer une meilleure lisibilité de la marge brute d'autofinancement et de la variation des dettes bancaires.

en k€	Capital	Primes	Autres fonds propres	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	autres éléments du résultat global	Résultat global	Capitaux propres part groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres
<b>Situation au 31 mars 2012 (retraité)</b>	<b>15 808</b>	<b>30 414</b>	<b>9 553</b>	<b>-10 858</b>	<b>-3 445</b>	<b>545</b>	<b>-2 900</b>	<b>42 019</b>	<b>1</b>	<b>42 020</b>
Affectation du résultat 2012 conformément aux décisions de l'AGO par GD SA				-3 445	3 445		3 445			
Résultat consolidé de l'exercice					-3 223		-3 223	-3 223		-3 223
Variation des écarts de conversion						84	84	84		84
Conversion ORA	20 154		-20 154							
Autres										
Actions propres										
Instruments financiers						5	5	5		5
Ecarts actuariels						-239	-239	-239		-239
<b>Situation au 31 mars 2013</b>	<b>35 962</b>	<b>30 414</b>	<b>-10 601</b>	<b>-14 302</b>	<b>-3 223</b>	<b>395</b>	<b>-2 828</b>	<b>38 645</b>	<b>1</b>	<b>38 646</b>
Affectation du résultat 2013 conformément aux décisions de l'AGO par GD SA				-3 223	3 223		3 223			
Résultat consolidé de l'exercice					-3 629		-3 629	-3 629		-3 629
Variation des écarts de conversion						-268	-268	-268		-268
Conversion ORA										
Autres										
Actions propres										
Instruments financiers						98	98	98		98
Ecarts actuariels				-16				-16		-16
<b>Situation au 30 Septembre 2013</b>	<b>35 962</b>	<b>30 414</b>	<b>-10 601</b>	<b>-17 541</b>	<b>-3 629</b>	<b>225</b>	<b>-3 404</b>	<b>34 831</b>	<b>1</b>	<b>34 832</b>

## 2 PRINCIPES ET METHODES DE CONSOLIDATION

Les comptes consolidés au 30 septembre 2013 sont établis en conformité avec le référentiel IFRS, tel qu'adopté dans l'UE. Les comptes consolidés semestriels au 30 septembre 2013 sont établis conformément à la norme IAS 34 « informations financières intermédiaires » qui permet de présenter une sélection de notes annexes. Ces comptes consolidés résumés doivent être lus conjointement avec les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 mars 2013. Les comptes consolidés au 30 septembre 2013 ont été arrêtés par le Directoire du 26 novembre 2013, soumis à l'examen du Comité d'Audit du 27 novembre 2013 et puis du Conseil de Surveillance du 29 novembre 2013

### 2.1 *Contexte d'arrêt des comptes intermédiaires et continuité d'exploitation*

- Compte tenu des volumes d'affaires enregistrés par le groupe, et des accords passés avec ses partenaires financiers, Guy Degrenne est en mesure de faire face à ses besoins de trésorerie et aux engagements pris envers ses partenaires financiers jusqu'à la date de clôture de l'exercice 2013-2014. En outre, à la lecture des informations dont il dispose, le Directoire n'anticipe pas de dégradation complémentaire de ses besoins de financement pour les 12 mois qui suivent l'arrêt des comptes intermédiaires, par rapport aux prévisions établies dans le cadre de l'arrêt des comptes consolidés au 31 mars 2013. De plus, le Directoire considère que l'accord trouvé avec ses partenaires financiers en avril 2013 est raisonnablement susceptible d'être renouvelé au-delà du 17 avril 2014. Dans ces conditions le Directoire estime ainsi donc que la convention comptable de continuité d'exploitation n'est pas remise en cause pour l'arrêt des comptes intermédiaires au 30 septembre 2013.

En effet :

- Si l'évolution économique française et européenne se traduit en particulier par une consommation atone des ménages, elle ne remet en cause ni la stratégie du groupe ni le choix des moteurs de croissance identifiés (poursuite de la premiumisation de la marque, développement de l'offre par internet, développement de l'activité avec les professionnels, développement international, développement de la sous-traitance) ;
- L'accord signé entre le groupe et ses partenaires financiers (banques, actionnaires, Etat) concomitamment à la clôture de l'exercice au 31 mars 2013, a permis à la fois de confirmer les concours court terme présentés au 31 mars 2013, de suspendre des remboursements de crédit moyen terme présentés à la clôture pendant un an à compter du 31 mars 2013, d'allonger la maturité de ces emprunts et de mettre à disposition du groupe des ressources supplémentaires (ligne de crédit supplémentaire et apports en comptes courants). Cet accord est prorogable d'une année dans les conditions définies à la note 4.12.1.2 ci-après.
- Conformément à la norme IAS 36 (« Dépréciation d'Actifs »), des tests de valorisation sont pratiqués pour les actifs immobilisés (y compris les actifs faisant l'objet d'un contrat de location financement) dès l'apparition d'indices de perte de valeur, examinés à chaque clôture et au moins une fois par an pour les Goodwills et la marque. Compte tenu de la forte saisonnalité de l'activité du groupe, les indices de perte de valeur ne peuvent être analysés qu'au regard de l'activité de l'ensemble de l'exercice. En outre, le Directoire, le Comité d'Audit et le Conseil de Surveillance ont apprécié l'environnement de marché (économique et financier) incertain auquel Guy Degrenne est confronté, sans que cet environnement ne permette, à la date d'arrêt des comptes intermédiaires, de remettre en cause les projections et les évaluations réalisées au titre de l'arrêt au 31 mars 2013. Dans ces conditions, aucun test de valeur n'est réalisé au titre du présent arrêt de situation intermédiaire
- Les méthodes comptables appliquées par le groupe dans les états financiers intermédiaires résumés sont identiques à celles utilisées dans les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 mars 2013.

### 2.2 *Nouvelles normes publiées non encore entrées en vigueur ou non appliquées par anticipation :*

La société n'a pas appliqué par anticipation les nouvelles normes ou interprétations publiées suivantes, soit parce qu'elles ne sont pas encore entrées en vigueur, soit parce qu'elles ne s'appliquent pas aux comptes intermédiaires au 30 septembre 2013, ou encore parce que le groupe n'est pas concerné par lesdites normes :

- IFRS 10 Etats financiers consolidés,
- IFRS 11 Partenariats,
- IFRS 12 informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités,
- Amendements consécutifs à IFRS 10, 11,12, sur IAS 27 Etats financiers individuels et IAS 28 Participations dans les entreprises associées et les co-entreprises,
- Amendements de transition à IFRS 10, 11,12,
- Amendements à IAS 32 Présentation, Compensations des actifs et passifs financiers

Par ailleurs, la société ne dispose pas à la date d'arrêt des comptes d'informations connues ou pouvant être raisonnablement estimées concernant l'évolution de l'impact possible de l'application de ces nouvelles normes ou de ces nouvelles interprétations sur les états financiers du groupe au cours de la période de sa première application.

## 2.3 Traduction des opérations en devises

En application de la norme IAS21 « Effets des variations des cours de monnaies étrangères », les opérations en devises étrangères réalisées par les sociétés consolidées sont converties au cours des devises à la date des opérations. Les créances et dettes exprimées en devises sont converties au cours de clôture à chaque arrêté, et les écarts de change sont inscrits à la rubrique « Autres produits et charges financiers » du compte de résultat.

Les pertes et gains de change résultant de la conversion d'opérations ou créances et dettes intra-groupe en devises étrangères, ou de leur élimination, sont enregistrés au compte de résultat.

Taux de devises retenus pour l'exercice 2012-2013 et pour l'exercice 2013-2014 :

✓ Cours moyen :

Au 30 septembre 2013 :

	USD	HUF	THB
1 EUR =	1,32	296,79	39,89
1 DEV =	0,760167237	0,003369386	0,02506894

Au 30 septembre 2012 :

	USD	HUF	THB
1 EUR =	1,27	288,41	39,26
1 DEV =	0,790263948	0,003467286	0,025471218

✓ Cours de clôture :

Au 30 septembre 2013 :

	USD	HUF	THB
1 EUR =	1,35	298,15	41,94
1 DEV =	0,740466494	0,003354016	0,023846258

Au 30 septembre 2012 :

	USD	HUF	THB
1 EUR =	1,29	284,89	39,43
1 DEV =	0,773395205	0,003510127	0,025359278

## 2.4 Impact de l'application par anticipation de la norme IAS 19 révisée

Guy Degrenne a fait le choix de l'application anticipé de la révision de la norme IAS 19. De ce fait Guy Degrenne a enregistré les écarts actuariels et les changements de régime en capitaux propres. Dans les comptes clos au 31 mars 2012 les écarts actuariels avaient été comptabilisés en résultat et le changement de régime bénéficiait d'un étalement.

Impact sur le passif

en k€	Cf §	Septembre 2012		Septembre 2012
		Retraité	Retraitement	Publié
<b>CAPITAUX PROPRES (Part du groupe)</b>		<b>39 554</b>	<b>-206</b>	<b>39 760</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		<b>39 555</b>	<b>-206</b>	<b>39 761</b>
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>		<b>9 939</b>	<b>206</b>	<b>9 733</b>
<b>PASSIFS COURANTS</b>		<b>40 825</b>		<b>40 825</b>
<b>TOTAL PASSIFS</b>		<b>50 558</b>	<b>0</b>	<b>50 558</b>
		<b>0</b>		<b>0</b>
<b>TOTAL BILAN</b>		<b>90 319</b>	<b>0</b>	<b>90 319</b>

Impact sur le compte de résultat

en k€	Cf. §	septembre-12	Retraitement	septembre-12
		Retraité		Publié
<b>Produits opérationnels</b>		<b>38 283</b>		<b>38 283</b>
<b>Charges opérationnelles</b>		<b>-40 421</b>	<b>-21</b>	<b>-40 442</b>
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>-2 138</b>	<b>-21</b>	<b>-2 159</b>
<b>Coût net de l'endettement financier</b>		<b>-401</b>	<b>0</b>	<b>-401</b>
<b>Résultat opérationnel et financier</b>		<b>-2 249</b>	<b>-21</b>	<b>-2 270</b>
<b>Résultat net avant résultat activités cédées</b>		<b>-2 546</b>	<b>-21</b>	<b>-2 567</b>
<b>Résultat</b>		<b>-2 546</b>	<b>-21</b>	<b>-2 567</b>

Impact sur le tableau de flux de trésorerie

En k€	30 Septembre (Retraité) 2012	Retraitement	30 Septembre 2012 (Publié)
<b>Flux de trésorerie liés à l'activité</b>			
Résultat des sociétés intégrées	-2 522	-22	-2 544
Dotations nettes aux Amortissements, dépréciations et provisions	1 776	22	1 798
Retraitement charges calculées écart de conversion Alföld (3)	-71		-71
Plus-values de cession	-25		-25
<b>MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT (Avant neutralisation coût de l'endettement financier net et impôts)</b>	<b>-842</b>		<b>-842</b>
<b>MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT (Après neutralisation coût de l'endettement financier net et impôts)</b>	<b>-168</b>		<b>-168</b>
<b>FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE</b>	<b>1 440</b>		<b>1 440</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux op. d'investissements</b>			
<b>VARIATION DE TRESORERIE</b>	<b>403</b>		<b>403</b>
Trésorerie d'ouverture	1 197		1 197
Incidences des variations de cours de devises	-383		-383
Trésorerie de clôture	1 217		1 217
<b>VARIATION DES COMPTES DE TRESORERIE (2)</b>	<b>403</b>		<b>403</b>

Impact sur le tableau de variation des capitaux propres.



en k€	Capital	Primes	Autres fonds propres	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	autres éléments du résultat global	Résultat global	Capitaux propres part groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres
Situation au 30 septembre (Retraité)	15 808	30 414	9 553	-14 289	-2 546	614	-1 932	39 554	1	39 554
Retraitement				227	-21		-21	206		206
Situation au 30 septembre 2012 (Publié)	15 808	30 414	9 553	-14 062	-2 567	614	-1 953	39 760	1	39 760

### 3 EVENEMENTS POST CLOTURES

En dehors de l'événement ci-après, il n'a été aucun autre événements post clôture dans les comptes intermédiaires au 30 septembre 2013 :

#### Contentieux entre la société Guy Degrenne S.A. et la société SARYA

La société SARYA a assigné la société Guy Degrenne S.A. pour rupture abusive de son contrat d'agent commercial en 2008. La société SARYA demande réparation de son préjudice qu'elle estime à 835 k€. Le tribunal de commerce de Paris a condamné la société Distribution Guy Degrenne à verser la somme de 550 k€ à la société SARYA au titre de l'indemnité de rupture et à condamner la société SARYA à verser à la société Distribution Guy Degrenne la somme de 100 k€ pour non respect de son obligation de non concurrence, soit une charge nette pour Distribution Guy Degrenne de 450k€.

Distribution Guy Degrenne a interjeté appel de cette décision, étant entendu que l'exécution provisoire ordonnée par le tribunal de commerce a été intégralement rejetée par la cour d'appel ayant favorablement répondu aux arguments mis en avant par Guy Degrenne sur ce thème.

S'agissant de l'examen du fonds en appel, la Cour d'Appel de Paris a rendu son arrêt en date du 28 novembre 2013, statuant au profit de SARYA. Le montant total des indemnités à verser par Guy Degrenne SA s'élève à 507 082,24 euros. Au septembre 2013, la somme de 490 257.91 euros était provisionnée dans les comptes au titre de ce contentieux.

## 4.1 Périmètre de consolidation

Dénominations sociales	% Intérêts 30 septembre	% Intérêts 31 mars 2013	Mode d'intégration
GUY DEGRENNE S.A.	100%	100%	
<b>Filiales françaises</b>			
<b>USINE J.SIMON</b> N° Siren : 552820060 Route d'Aunay - 14500 Vire - France	100%	100%	Intégration globale Sans activité
<b>DISTRIBUTION GUY DEGRENNE</b> N° Siren : 331689786 Route d'Aunay - 14500 Vire - France	100%	100%	Intégration globale
<b>PORCELAINES GUY DEGRENNE</b> N° Siren : 329286892 Rue Beausoleil - 87260 Pierre Buffière - France	100%	100%	Intégration globale
<b>GUY DEGRENNE INDUSTRIE</b> N° Siren : 430020453 Route d'Aunay - 14500 Vire - France	100%	100%	Intégration globale
<b>BOUTIQUES GD</b> N° Siren : 412477994 Route d'Aunay - 14500 Vire - France	100%	100%	Intégration globale
<b>Filiales étrangères</b>			
<b>SIAM TABLEWARE (THAÏLANDE)</b> N° Siren : 277006586 664 Moo 4, Bangpoo Industrial estate, Sukhumvit Road, T Praekasa Meung Samutrakarn - 10280 - Thailand	100%	100%	Intégration globale
<b>ALFÖLD PORCELAN (HONGRIE)</b> N° Siren : 06-10-000024 Erzébeti út 7. - 6800 Hodmezövazarhely - Hongrie	100%	100%	Intégration globale
<b>GUY DEGRENNE BELGIUM</b> N° Siren : 466773205 Bovenberg 124 - 1150 Wuw e Saint Pierre - Belgique	100%	100%	Intégration globale
<b>TABLE DE FRANCE NORTH AMERICA (USA)</b> N° Siren : 13-3953778 390 Geroge street, suite 407 - New Brunswick, NJ 08901	50%	50%	Mise en équivalence
<b>FIDUCIE EQUITIS (cf § 4.12.1.2)</b> entité ad'hoc 6 place de la république dominicaine 75017 Paris	100%		Intégration globale

La société TRIBALONE filiale de BOUTIQUES GD SAS n'est pas consolidée au 30 septembre 2013 car son contrôle exclusif et définitif n'interviendrait que le 1 janvier 2014 dans l'hypothèse d'une non-levée de l'option du contrat de portage.

## 4.2 Actif Immobilisé

### 4.2.1 Actifs incorporels et goodwill

✓ Suivi des actifs incorporels à durée de vie illimité :

en K€		30/09/2013			31/03/2013	
UGT	Actif incorporel	Valeur brute	Pertes de valeur	Valeur nette	Valeur nette	
Commerce	Ecart d'acquisition	5 073	-	2 731	2 341	2 341
Commerce	Droit au bail	6 435	-	6 435	6 435	6 435
Commerce	Fonds de commerce	91	-	76	15	15
Acier	Fonds de commerce	1 250			1 250	1 250
Commerce	Marque	29 255	-	4 310	24 945	24 945

Les Goodwills ci-dessus sont constatés au sein de Guy Degrenne S.A. au titre de chacun des actifs définis ci-dessus, à l'exception de Boutiques GD.

✓ Suivi des frais R&D

en k€	31/03/2013	Augmentation	Diminution	Virt poste à poste	30/09/2013
<b>Frais de R&amp;D</b>	3 489	34	-33	73	3 564
<b>Amort frais de R&amp;D</b>	2 658	216			2 874
<b>VNC frais R&amp;D</b>	<b>831</b>	<b>-182</b>	<b>-33</b>	<b>73</b>	<b>689</b>
Frais de R&D en cours à N-1	223			-73	150
Frais de R&D de l'exercice		192			192
Frais R&D en cours	223	192		-73	342
<b>TOTAL ACTIVE</b>	<b>1 054</b>	<b>10</b>	<b>-33</b>		<b>1 031</b>

✓ Valeur brute des immobilisations incorporelles

en k€	Goodwill	Droits de propriété intellectuelle, concessions et droits au bail	Autres immobilisations incorp.	Avances et immobilisations encours	Total immo. Incorporelles
<b>Solde de clôture 31/03/2012</b>	<b>5 073</b>	<b>45 878</b>	<b>128</b>	<b>315</b>	<b>51 394</b>
Acquisitions		775		311	1 086
Transfert compte à compte		352		-294	59
Cessions		-338			-338
Ecart conversion	0	12	0		12
<b>Solde de clôture 31/03/2013</b>	<b>5 073</b>	<b>46 679</b>	<b>128</b>	<b>333</b>	<b>52 213</b>
Acquisitions		233		192	425
Transfert compte à compte		183		-183	0
Cessions		-33	0		-33
Ecart conversion		-20	0		-19
<b>Solde de clôture 30/09/2013</b>	<b>5 073</b>	<b>47 043</b>	<b>128</b>	<b>342</b>	<b>52 586</b>
<b>Dont :</b>					
Marque Guy Degrenne		29 255			
Droit au bail		6 435			

✓ Dépréciation des immobilisations incorporelles

en k€	Amortissements				Dépréciations			Total dépr.	
	Goodwill	Droits de propriété intellectuelle, concessions et fonds de commerce	Autres immo. incorp.	Total	Goodwill	Droits de propriété intellectuelle, concessions et fonds de commerce	Autres immo. Incorp		Total
<b>Solde 31/03/2012</b>	<b>2 731</b>	<b>5 461</b>	<b>7</b>	<b>8 199</b>		<b>5 687</b>		<b>5 687</b>	<b>13 886</b>
Dotations		804	33	837					837
Reprises		-33		-33					-33
Reprises sur test de valeur									
Ecart conversion		9	0	9					9
<b>Solde 31/03/2013</b>	<b>2 731</b>	<b>6 242</b>	<b>40</b>	<b>9 013</b>		<b>5 687</b>		<b>5 687</b>	<b>14 700</b>
Dotations		498	16	514					514
Reprises		-33	0	-33					-33
Reprises sur test de valeur									
Ecart conversion		-16	0	-16					-16
<b>Solde 30/09/2013</b>	<b>2 731</b>	<b>6 691</b>	<b>56</b>	<b>9 478</b>		<b>5 687</b>		<b>5 687</b>	<b>15 166</b>

4.2.2 Actifs corporels

✓ Valeurs brutes des immobilisations corporelles

en k€	Terrains	Constructions	Installations techniques	Autres immobilisations corporelles	Avances et immobilisations en cours	Total immobilisations corporelles
<b>Solde de clôture 31/03/2012</b>	<b>1 272</b>	<b>10 588</b>	<b>45 398</b>	<b>7 323</b>	<b>311</b>	<b>64 892</b>
Acquisitions		401	1 067	323	127	1 918
Transfert cpt à cpt		3	109	-59	-112	-59
Cessions	-205	-445	-844	-108		-1 602
Ecart conversion	31	114	467	12	3	628
<b>Solde de clôture 31/03/2013</b>	<b>1 099</b>	<b>10 662</b>	<b>46 198</b>	<b>7 491</b>	<b>329</b>	<b>65 779</b>
Acquisitions		67	622	118	198	1 005
Transfert cpt à cpt		43	222		-265	0
Cessions		-8	-115	-135		-258
Ecart conversion	-41	-163	-756	-30	-1	-991
<b>Solde de clôture 30/09/2013</b>	<b>1 058</b>	<b>10 601</b>	<b>46 170</b>	<b>7 444</b>	<b>262</b>	<b>65 535</b>

✓ Dépréciation des immobilisations corporelles

en k€	Amortissements					Dépréciations					Total dépr.
	Terrains	Constructions	Installations techniques	Autres immo. corporelles	Total	Terrains	Constructions	Installations techniques	Autres immo. Corporelles	Total	
<b>Solde 31/03/2012</b>	46	6 607	36 728	6 257	49 637	75	305	3 734	85	4 199	53 837
Dotations	1	688	1 565	496	2 750						2 750
Reprises	-1	-373	-707	-112	-1 194	-57	-61	-124	0	-242	-1 436
Ecart conversion		95	481	12	587			-21		-21	567
Transfert cpt à cpt											
<b>Solde 31/03/2013</b>	45	7 016	38 066	6 653	51 781	18	245	3 590	85	3 936	55 717
Dotations	0	323	771	189	1 283						1 283
Reprises		-6	-114	-135	-254			-1		-1	-256
Ecart conversion		-132	-734	-28	-894			14		14	-880
Transfert cpt à cpt											
<b>Solde 30/09/2013</b>	46	7 201	37 988	6 680	51 915	18	245	3 602	85	3 949	55 865

4.2.3 Investissements financiers

✓ Valeur brute des actifs financiers

en k€	Titres de participation	Autres titres immobilisés	Prêts	Autres immobilisations financières	Total Actifs Financiers
<b>Solde 31/03/2012</b>		0	21	610	630
Acquisitions				27	27
Cessions			-5	-50	-55
Ecart conversion			0	1	1
<b>Solde 31/03/2013</b>		0	17	587	603
Acquisitions				23	23
Cessions			-4	-8	-12
Ecart conversion			0	-1	0
<b>Solde 30/09/2013</b>		0	13	602	614

Le poste « Autres immobilisations financières » est constitué pour l'essentiel des dépôts de garanties sur loyers.

✓ Dépréciation des actifs financiers

en k€	Titres de participation	Autres titres immobilisés	Prêts	Autres immo financières	Total Actifs Financiers
<b>Solde 31/03/2013</b>		0			0
<b>Solde 30/09/2013</b>		0			0

#### 4.2.4 Titres mis en équivalence

en k€	Titres mis en équivalence
<b>Solde 31/03/2012</b>	<b>537</b>
Résultat de l'exercice	-50
Ecart de conversion	23
<b>Solde 31/03/2013</b>	<b>510</b>
Résultat de l'exercice	71
Ecart de conversion	-28
<b>Solde 30/09/2013</b>	<b>553</b>

#### Situation de la société TDF NA au 30 Septembre 2013

en K devises	USD	EUR
Total bilan	2 283	1 690
Chiffre d'affaire	1 976	1 502
Résultat net	188	143

#### 4.2.5 Immobilisations faisant l'objet d'un contrat de location financement

en k€	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
<b>Solde 31/03/2012</b>	<b>7 093</b>	<b>3 138</b>	<b>3 955</b>
Acquisitions / Dotations	11	737	-726
Cessions / Reprises	-129		-129
Ecart conversion			
<b>Solde 31/03/2013</b>	<b>6 975</b>	<b>3 875</b>	<b>3 100</b>
Acquisitions / Dotations	36	321	-285
Cessions / Reprises			
Ecart conversion			
<b>Solde 30/09/2013</b>	<b>7 011</b>	<b>4 196</b>	<b>2 815</b>

#### 4.2.6 Synthèse de l'actif non courant à la clôture (hors impôts différés actifs et autre actif non courant)

en k€	Goodwill	Incorporelles	Corporelles	Financières	Titres mises en équivalence	Total
Valeurs brutes	5 072	47 513	65 535	615	553	119 287
Dépréciation	-	2 731	-	12 434	-	55 864
<b>Valeurs nettes</b>	<b>2 341</b>	<b>35 079</b>	<b>9 671</b>	<b>615</b>	<b>553</b>	<b>48 258</b>

#### 4.2.7 Principales acquisitions et cessions sur l'actif immobilisé

Les acquisitions au titre de l'exercice s'analysent de la manière suivante :

en k€	Incorporelles	Corporelles	Financières
<b>Investissements commerciaux</b>	<b>18</b>	<b>168</b>	<b>14</b>
Baux Commerciaux			
Aménagement des points de vente		57	
Mobilier de présentation	5	111	
Autres			14
Equipements informatiques	13		
<b>Développements produits</b>	<b>227</b>	<b>8</b>	
Frais de développement de nouveaux modèles	227		
Outillages		8	
<b>Investissements industriels</b>		<b>794</b>	
Autres aménagements immobiliers		12	
Equipements industriels		782	
<b>Investissements informatiques</b>	<b>180</b>	<b>36</b>	
Projet logiciel Axapta	180		
Autres		36	
<b>Autres</b>			<b>8</b>
<b>Total des investissements</b>	<b>425</b>	<b>1 006</b>	<b>22</b>

Les cessions au titre de l'exercice s'analysent de la manière suivante :

	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
<b>Incorporelles</b>	33	33	
<b>Corporelles</b>	258	255	2
<b>Financières</b>	12		12
	302	288	14

en k€	Incorporelles	Corporelles	Financières
<b>Désinvestissements commerciaux</b>		2	11
<b>Désinvestissements industriels</b>			1
<b>Autres cessions</b>			
<b>Total des cessions en valeur nette comptable</b>		<b>2</b>	<b>12</b>



### 4.3 Analyse des capitaux propres

#### 4.3.1 Composition du capital social

A la date de clôture des comptes intermédiaires au 30 septembre 2013, le capital social est fixé à 35 961 632 €, divisé en 8 990 408 actions d'une valeur de 4€ chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

#### 4.3.2 Gestion des capitaux propres

Dans le cadre de la gestion de ses capitaux propres, et dans un contexte de marché incertain (cf. paragraphe 2.1), la société a pour objectif de préserver sa continuité d'exploitation et de maintenir une structure de capital destinée à en optimiser le coût.

#### 4.3.3 Evolution du capital social

	en €	en nombre d'actions	Valeur nominale
<b>Situation au 31 Mars 2012</b>	<b>15 808 224</b>	<b>3 952 056</b>	<b>4</b>
Impact remboursement anticipé d'ORA	0	0	
Conversion ORA	20 153 408	5 038 352	
<b>Situation au 31 Mars 2013</b>	<b>35 961 632</b>	<b>8 990 408</b>	<b>4</b>
<b>Situation au 30 Septembre 2013</b>	<b>35 961 632</b>	<b>8 990 408</b>	<b>4</b>

#### 4.3.4 Nombre d'actions utilisées pour le calcul du résultat par action de base et dilué

	30/09/2013	31/03/2013
Nombre d'actions	8 990 408	8 990 408
Nombre actions potentielles / Stock options		
Nombre actions potentielles / BSA		
Nombre d'actions potentielles / ORA	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>8 990 408</b>	<b>8 990 408</b>

#### 4.3.5 Actions propres

Au 30 septembre 2013, la société détient 20 922 actions qui représentent environ 0.23% des 8 990 408 actions composant le capital social de la société.

*Opérations effectuées en application des articles L 225-208 et L 225-209 du Code de Commerce :*

Nombre d'actions achetées au cours de l'exercice	14 241 actions
Nombre d'actions vendues au cours de l'exercice	14 198 actions
Valeur nominale des actions inscrites au nom de l'exercice	4 euros

*Motifs des acquisitions effectuées au cours de l'exercice :*

Au cours de l'année, les acquisitions d'actions Guy Degrenne avaient pour objectif la régulation du cours de l'action Guy Degrenne, dans le cadre du contrat AFEI en cours avec la société ODDOMIDCAP.

Cessions effectuées au cours de l'exercice : 14 198 actions ont été cédées sur le marché au prix unitaire moyen de 0,99 euros.

#### 4.4 Provisions courantes et non courantes

(en k€)	Provisions pour litiges sociaux et restructurations	Provision pour litiges commerciaux	Autres provisions	Provisions pour risques fiscaux	Total provisions courantes	Provisions engagement au personnel	Total provisions non courantes
<b>Solde 31/03/2012</b>	<b>151</b>	<b>31</b>	<b>132</b>	<b>1</b>	<b>314</b>	<b>1 727</b>	<b>1 727</b>
Dotations	81		93		174	168	168
Reprises utilisées	-104	-5	-113		-222		
Reprises non utilisées	-15				-15		
Changement méthode de consolidation							
Ecart actuariel et changement de régime						479	
Ecart conversion			0		0		
<b>Solde 31/03/2013</b>	<b>112</b>	<b>26</b>	<b>112</b>	<b>1</b>	<b>251</b>	<b>2 374</b>	<b>2 374</b>
Dotations	38	6	92		136	95	95
Reprises utilisées	-7	-10	-91		-108	-5	-5
Reprises non utilisées	-30				-30		
Transfert de compte à compte	9	-6	-14	-1	-12	12	12
Changement méthode de consolidation							
Ecart actuariel et changement de régime						16	16
Ecart conversion	-2		2			-1	-1
<b>Solde 30/09/2013</b>	<b>121</b>	<b>16</b>	<b>101</b>	<b>0</b>	<b>238</b>	<b>2 491</b>	<b>2 491</b>

##### 4.4.1 Droit individuel à la formation (DIF)

La société n'est pas en mesure d'estimer de façon fiable le décaissement futur, compte tenu de la très forte volatilité des demandes historiques de réalisation des formations au titre du DIF.

Une provision éventuelle serait non significative, pour les raisons principales suivantes :

- La formation est imputée sur le droit à RTT ;
- Le coût pédagogique est largement pris en charge par les subventions.

Le stock d'heures de droit individuel à la formation au 30 septembre 2013 s'élève à 67 588.

#### 4.4.2 Provision pour engagement au personnel:

en k€	30/09/2013	30/09/2012	31/03/2013
Provision pour médaille de travail	147	140	147
Provision pour indemnités de départ en retraite	2 344	1 738	2 227
	<b>2 491</b>	<b>1 878</b>	<b>2 374</b>

L'engagement total du groupe au titre des médailles de travail s'élève au 30 septembre 2013 à :

en k€	30/09/2013	30/09/2012	31/03/2013
Guy Degrenne Industrie	75	71	75
Guy Degrenne SA	10	10	10
Porcelaines Guy Degrenne	11	9	11
Boutiques GD	7	5	7
Distribution Guy Degrenne	45	44	45
	<b>147</b>	<b>140</b>	<b>147</b>

L'engagement total du groupe au titre des provisions pour indemnités de départ en retraite s'élève au 30 septembre 2013 à :

en k€	Droits Acquis 30/09/2013	Droits Acquis 30/09/2012	Droits Acquis 31/03/2013
Guy Degrenne SA	156	134	161
Distribution Guy Degrenne	699	541	669
Guy Degrenne Industrie	1 351	965	1 281
Porcelaines Guy Degrenne	89	68	84
Boutiques GD	38	29	32
Siam Tableware	11		
<b>Engagement Total</b>	<b>2 344</b>	<b>1 738</b>	<b>2 227</b>

Ces engagements sont calculés au titre des sociétés du groupe soumises à la législation relative aux engagements de retraite. Ils sont évalués individuellement pour l'ensemble des salariés en tenant compte de la convention collective applicable.

Convention applicable	Engagement au 31/03/2013	Coût financier	Services rendus	Décassement	Ecart actuariel	Engagement au 30/09/2013
Métallurgie	2 111	48	63	-32	16	2 206
Porcelaine	83	2	4		-1	89
Commercial	32	1	3		0	36
	<b>2 227</b>	<b>50</b>	<b>70</b>	<b>-32</b>	<b>16</b>	<b>2 331</b>

En application de la norme IAS 19 révisée, les écarts actuariels ainsi que l'impact du changement de régime dû à la modification de convention collective intervenue en 2010-2011, ont été comptabilisés en capitaux propres (cf. paragraphes 1.1.4 et 1.1.6).

Le taux d'actualisation (Bloomberg AA) retenu est de 2.26 % une hausse de 0.5 points de base du taux d'actualisation réduirait la dette actuarielle du Groupe d'environ 117 k€ alors qu'une baisse de 0.5 points de base l'augmenterait d'environ 126 k€.

## 4.5 Actifs et Passifs financiers

### 4.5.1 Ventilation par nature et catégorie

en k€	Valeur au bilan	Dettes au coût amorti	Intruments dérivés	Actifs en juste valeur par résultat	Actifs disponible à la vente	Total juste valeur
<b>Actifs non courants</b>						
Investissements financiers	615	615				615
Autres actifs non courants	1 026	1 026				1 026
Actifs d'impôts exigibles non courants						0
<b>Actifs courants</b>						
Créances commerciales	10 088	10 088				10 088
Autres actifs courants	3 665	3 665				3 665
Instruments financiers actifs	15		15			15
Trésorerie et équivalents	1 153			1 153		1 153
Actifs d'impôts exigibles courants						0
<b>Actifs</b>	<b>16 562</b>	<b>15 394</b>	<b>15</b>	<b>1 153</b>	<b>0</b>	<b>16 562</b>
<b>Passifs non courants</b>						
Passifs financiers non courants	12 345	12 345				12 345
Autres passifs non courants	1 293	1 293				1 293
<b>Passifs courants</b>						
Instruments financiers Passifs	122		122			122
Passifs financiers courants	15 916	15 916				15 916
Dettes commerciales	7 866	7 866				7 866
Passif d'impôt exigible						0
Autres passifs courants	12 431	12 431				12 431
<b>Passifs</b>	<b>49 973</b>	<b>49 851</b>	<b>122</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>49 973</b>

La société SOPARCIF a procédé à une avance en compte courant d'actionnaire le 16 avril 2012 pour un montant de 1 250 K€ et le 30 avril 2013 pour 750 K€, La société COMIR a procédé également à une avance en compte courant de 750 k€ le 30 avril 2013. Ces apports sont enregistrés au poste « Passifs Financiers non courants » compte tenu de l'accord signé avec les actionnaires (cf. paragraphe 4.12.1 - « Risque de liquidité »).

- *Détail du poste Trésorerie et équivalents*

en k€	30/09/2013	30/09/2012	31/03/2013
Autres valeurs mobilières de placement	196	0	196
Disponibilités	957	1 217	1 107
<b>Total</b>	<b>1 153</b>	<b>1 217</b>	<b>1 303</b>

- *Détail des Instruments financiers*

en k€	31/03/2013	30/09/2012	31/03/2013
Instruments financiers actif	15	239	103
Instruments financiers passif	122	286	274
Impact sur les réserves cumulées	98	-87	-179
Impact résultat net d'extourne	-35	40	9

	Montant couvert en devises en K devises	Montant converti en K€ au taux de clôture	Valorisation instrument financier en K€
EUR/USD	530	392	-7
EUR/HUF	204 000	684	15
EUR/THB		0	
Taux Intérêts	9 500	9 500	-115
Matières premières	0	0	0
		Total éligible	-107
		Total non éligible	-107

• *Variation des Instruments financiers*

en K€		31/03/2013	Incidence Résultat net d'extourne	Incidence Réserves consolidées	30/09/2013
IFA	Change	103	5	-93	15
IFP	Change	-94	-40	127	-7
IFA	Taux				
IFP	Taux	-179	0	64	-115
IFA	Matière Première				
IFP	Matière Première	0	0	0	0
IFA	Sous-total	103	5	-93	15
IFP	Sous-total	-274	-40	191	-122
<b>Instruments Financiers</b>	<b>Total</b>	<b>-171</b>	<b>-35</b>	<b>98</b>	<b>-107</b>

• *Détail du poste Passifs financiers courants et non courants :*

en k€	30/09/2013	30/09/2012	31/03/2013
Emprunts auprès des établissements de crédit	24 033	22 041	21 360
Emprunts issus des crédit baux	927	2 138	1 038
Emprunts et dettes financières divers	0	0	0
Avances conditionnées	551	490	488
Comptes courants d'actionnaires	2 750		1 250
	28 260	24 669	24 137

Les coûts d'emprunt sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus (cf. IAS 23).

Au 30 septembre 2013, 49.67 % (contre 48.65 % au 31 mars 2013) des dettes financières sont des dettes à moyen terme, pour 50.33% (contre 51.35% au 31 mars 2013) de dettes à court terme.

L'essentiel des financements courts termes (soit 14,2M€), est matérialisé par des facilités de caisse, des billets de trésorerie et l'affacturage ;

• *Maturité des dettes financières moyen-terme :*

en K€	Total	31/03/2014	31/03/2015	31/03/2016	31/03/2017	31/03/2018	31/03/2019
Emprunt Bancaire	9 367	0	2 919	2 957	2 957	457	76
Autre Emprunt	6	1	1	1	1	0	0
Avance Remboursable	793	551	0	0	242	0	0
Compte courant actionnaire	2 750	0	0	0	2 750	0	0
Intérêts	70	70	0	0	0	0	0
Crédit Baux	927	96	704	118	7	2	0
<b>Total</b>	<b>13 912</b>	<b>719</b>	<b>3 625</b>	<b>3 077</b>	<b>5 957</b>	<b>459</b>	<b>76</b>

Le détail des financements court-terme et moyen terme du groupe, ainsi que les garanties données en contrepartie de ces financements sont respectivement présentés de manière détaillée au paragraphe 4.12.1 (« Risque de liquidité ») et au paragraphe 4.10 (« Engagements hors bilan »).

#### 4.5.2 Ventilation par échéance

(en k€)	Montant	6 mois < X <		
		X < 6 mois	12 mois	X > 12 mois
Actifs financiers	615			615
Titres mis en équivalence	553			553
Créances clients et comptes rattachés	10 088	10 088		
Autres actifs	4 691	3 615	50	1 026
Instruments financiers actif	15	15		
Trésorerie et équivalents	1 153	1 153		
Actif d'impôts exigibles				
<b>Total actifs financiers</b>	<b>17 115</b>	<b>14 871</b>	<b>50</b>	<b>2 194</b>
Passifs financiers (1)	28 261	14 395	1 521	12 345
Instruments financiers	122	122		
Fournisseurs et comptes rattachés	7 866	7 866		
Passif d'impôts exigibles				
Autres passifs	14 845	12 431	1 122	1 292
<b>Total Passifs financiers</b>	<b>51 094</b>	<b>34 814</b>	<b>2 643</b>	<b>13 637</b>

(1) dont crédit baux 1 048 k€, dont 177 k€ seront à rembourser au cours de l'exercice 2013-2014

#### 4.5.3 Ventilation par devise

en k devise	Valeur au bilan	€	HUF	THB	USD
Investissements financiers	615	604	2	9	
<i>contre valeur devises</i>			595	393	
Titres mis en équivalence	553	553			
<i>contre valeur devises</i>					
Créances clients et comptes rattachés	10 088	9 526	172	21	370
<i>contre valeur devises</i>			51 170	865	500
Autres actifs	4 691	4 228	381	82	
<i>contre valeur devises</i>			113 612	3 422	
Trésorerie et équivalents	1 168	637	298	208	26
<i>contre valeur devises</i>			88 887	8 706	35
<b>Actifs</b>	<b>17 115</b>	<b>15 547</b>	<b>853</b>	<b>319</b>	<b>396</b>
Passifs financiers	28 383	27 747	1	626	9
<i>contre valeur devises</i>			436	26 244	12
Fournisseurs et comptes rattachés	7 866	6 210	551	415	689
<i>contre valeur devises</i>			164 311	17 422	931
Autres passifs	13 723	13 411	198	113	
<i>contre valeur devises</i>			59 135	4 749	
<b>Passifs</b>	<b>49 972</b>	<b>47 369</b>	<b>751</b>	<b>1 154</b>	<b>698</b>

#### 4.5.4 Ventilation des passifs financiers courants et non courants par zone géographique:

	30 septembre 2013		30 septembre 2012		31 mars 2013	
	en k€	en k devise	en k€	en k devise	en k€	en k devise
<b>Autres emprunts obligataires</b>	<b>0</b>		<b>0</b>		<b>0</b>	
- Zone euro	0		0		0	
<b>Instruments financiers</b>	<b>122</b>		<b>286</b>		<b>274</b>	
- Zone euro	122		286		274	
<b>Avances conditionnées</b>	<b>551</b>		<b>483</b>		<b>488</b>	
- Zone euro	551		483		488	
<b>Emprunts auprès des établissements de crédit</b>	<b>27 710</b>		<b>24 186</b>		<b>23 648</b>	
- Zone euro	25 724		21 508		21 509	
- Hongrie	1 351	402 948	1 992	567 520	1 649	502 095
- Thaïlande	634	26 592	686	27 038	490	18 206
<b>Emprunts et dettes financières divers</b>	<b>0</b>		<b>0</b>		<b>0</b>	
- Zone euro	0		0		0	
<b>Total</b>	<b>28 382</b>		<b>24 955</b>		<b>24 411</b>	

#### 4.6 Autres variations des autres actifs et autres passifs

##### 4.6.1 Stocks

✓ Valeurs en fin de période

en k€	Valeurs brutes			Dépréciation			Valeurs nettes		
	sept.-13	sept.-12	mars-13	sept.-13	sept.-12	mars-13	sept.-13	sept.-12	mars-13
Matières premières	3 921	4 071	3 671	342	361	367	3 579	3 710	3 304
Encours	3 256	3 082	2 241	212	214	222	3 044	2 868	2 020
Produits finis et intermédiaires	13 455	14 115	12 637	724	763	698	12 731	13 353	11 939
Marchandises	3 860	4 139	4 064	27	27	21	3 834	4 112	4 042
<b>Total</b>	<b>24 493</b>	<b>25 406</b>	<b>22 612</b>	<b>1 305</b>	<b>1 365</b>	<b>1 308</b>	<b>23 188</b>	<b>24 042</b>	<b>21 305</b>

##### 4.6.2 Créances et dettes courantes ou non courantes nettes

en k€	30/09/13	30/09/12	31/03/13
Actifs d'impôts exigibles non courants			
Impôts différés actifs	199	227	209
Actifs d'impôts exigibles courants			
Créances commerciales	10 088	10 533	11 932
Autres créances courantes	3 665	4 051	3 877
Autres dettes non courantes	-1 292	-122	-73
Impôts exigible passif			
Dettes commerciales	-7 866	-11 230	-8 603
Autres dettes courantes	-12 431	-11 995	-15 378
<b>Total NET</b>	<b>-7 637</b>	<b>-8 536</b>	<b>-8 036</b>

##### 4.6.3 Variation de la dépréciation sur créances courantes

en k€	Créances commerciales	Autres créances
<b>Solde au 31/03/2012</b>	<b>215</b>	<b>4</b>
Dotations	80	
Reprises	-100	
Ecart conversion	0	0
<b>Solde au 31/03/2013</b>	<b>195</b>	<b>4</b>
Dotations	247	
Reprises	-25	
Ecart conversion	0	0
<b>Solde au 30/09/2013</b>	<b>417</b>	<b>4</b>

#### 4.7 Analyse des Produits et charges financiers

##### 4.7.1 Détail des produits financiers

en k€	30/09/2013	30/09/2012	31/03/2013
Instruments financiers			
Divers produits financiers	55	19	-
<b>Total</b>	<b>55</b>	<b>19</b>	<b>-</b>

#### 4.7.2 Détail du coût de l'endettement brut

en k€	30/09/2013	30/09/2012	31/03/2013
Intérêts des emprunts & dettes	- 466	- 420	- 853
Divers			
Instruments financiers			
<b>Total</b>	<b>- 466</b>	<b>- 420</b>	<b>- 853</b>

#### 4.7.3 Détail des autres produits financiers et des autres charges financières

en k€	30/09/2013	30/09/2012	31/03/2013
Différences nettes de change et couverture matière	-85	330	416
Divers	-6	-3	25
Coût financier PIDR	50	-36	-51
<b>Total</b>	<b>-40</b>	<b>290</b>	<b>390</b>

#### 4.8 Autres produits et charges opérationnels

en k€	30/09/2013	30/09/2012	31/03/2013
Résultat de cession d'actifs	1	26	862
Dépréciation d'actifs corporels	-25	144	177
Dépréciation d'actifs incorporels	-33	-8	0
Réorganisations	-25	-87	-229
Litiges commerciaux		1	
Autres	-2	8	-6
<b>Total</b>	<b>-84</b>	<b>84</b>	<b>804</b>

#### 4.9 Impôt sur les résultats.

en k€	30/09/2013	30/09/2012	31/03/2013
Impôts exigibles	- 248	- 322	- 532
Impôts différés	9	4	6
<b>Total</b>	<b>- 239</b>	<b>- 318</b>	<b>- 538</b>

Guy Degrenne est bénéficiaire d'un crédit d'impôt, au titre de ses activités de recherche et développement. Ce crédit d'impôt ressort à 162 k€ au titre du premier semestre.

Conformément aux dispositions des normes IAS 12 et IAS 20, le crédit d'impôt recherche a été classé en « autres produits » pour une meilleure lisibilité du compte de résultat.

Le montant du crédit d'impôt constaté au 30 septembre 2013 constitué du crédit d'impôt obtenu au titre des neuf mois l'année civile 2013 (171 k€) sous déduction du crédit d'impôt au titre des trois premiers mois de l'année civile 2013 (48k€) majoré d'une correction du crédit d'impôt de 2012 (39 k€).

Le crédit impôt compétitivité emploi (CICE) est constaté dans les charges de personnel. Au 30 septembre 2013 le montant comptabilisé au titre des 6 premiers mois de l'exercice est de 264 k€.

#### 4.9.1 Impôts exigibles

en k€	30/09/2013	30/09/2012	31/03/2013
Alföld Porcelan	-7	-2	-3
Boutiques GD	-36	-34	-74
Guy Degrenne S.A.	-36	-51	-93
Distribution Guy Degrenne	-78	-85	-171
Guy Degrenne Industrie	-83	-87	-172
Porcelaines Guy Degrenne	-9	-11	-20
Siam Tableware			
J Simon	0	0	0
<b>Total</b>	<b>- 248</b>	<b>- 269</b>	<b>- 532</b>



Conformément à la norme IAS 12, la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) constitue une charge d'impôt sur le résultat.

en k€	30/09/2013	31/03/2013
CVAE	- 241	- 529

#### 4.9.2 *Impôts différés*

en k€	30/09/2013	30/09/2012	31/03/2013
<b>Impôts différés porté à l'actif</b>	<b>18 838</b>	<b>17 236</b>	<b>17 921</b>
Provision pour engagement de retraite	783	579	744
Annulation de la marge interne sur stocks	346	393	403
Organic et participation	24	25	56
Pertes reportables	16 595	15 056	15 607
IDA sur dépréciation non déductible sur actif immobilisé	907	944	910
IDA sur frais dépôt marque	27	27	27
Produit constaté d'avance sur opération de lease-back	41	73	57
Autres provisions non déductibles	53	49	52
Provisions pour chèques cadeaux	40	61	40
Instruments financiers	0	0	0
IDA sur IDP CVAE	20	28	24
Divers	2	2	2
<b>Impôts différés passif</b>	<b>-10 480</b>	<b>-10 427</b>	<b>-10 554</b>
IDP sur dépréciation non déductible sur actif immobilisé	-1 068	-1 186	-1 108
Annulation des provisions réglementées	-270	-283	-276
Divers retraitements	0	0	0
Crédit Bail	-623	-471	-681
IDP Marque Guy Degrenne	-8 340	-8 340	-8 340
Instruments financiers	5	27	16
Incorporation frais logistiques	-124	-91	-96
IDP Sur CVAE	-60	-83	-71
<b>Impôts différés actif non activées</b>	<b>-8 219</b>	<b>-6 666</b>	<b>-7 228</b>
<b>Solde IDA/IDP</b>	<b>139</b>	<b>144</b>	<b>138</b>
dont porté à l'actif	199	227	209
dont porté au passif	60	83	71

## 4.10 Engagements hors bilan

### 4.10.1 Engagements hors bilan liés au périmètre du groupe à la date de clôture des comptes au 30 septembre 2013

Engagements hors bilan donnés liés au périmètre du groupe	Principales caractéristiques			30/09/2013 en k€	31/03/2013 en k€
	Bénéficiaire	Date	Autres caractéristiques		
Engagements de prise de participation	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Engagements sur les entités ad hoc non consolidées mais susceptibles d'avoir des effets significatifs sur les états financier	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Engagements donnés dans le cadre d'opérations spécifiques	SB-Beteiligungsgesellschaft m.b.h.	11/06/2007	garantie relative à toutes réclamations liées à l'utilisation des droits de propriété intellectuelle relatives à plusieurs articles arts de la table, liées à des ventes intervenues antérieurement à la date de cession de BBTG à SB-Beteiligungsgesellschaft m.b.h.	Pas de montant limite	Pas de montant limite
Autres	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

Engagements hors bilan reçus liés au périmètre du groupe	Principales caractéristiques			30/09/2013 en k€	31/03/2013 en k€
	Bénéficiaire	Date	Autres caractéristiques		
Engagements de prise de participation	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Engagements sur les entités ad hoc non consolidées mais susceptibles d'avoir des effets significatifs sur les états financier	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Engagements donnés dans le cadre d'opérations spécifiques	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Autres	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

### 4.10.2 Engagements hors bilan liés au financement à la date de clôture des comptes au 30 septembre 2013

Engagements hors bilan donnés liés au financement	Principales caractéristiques			Engagement accordé au 30/09/2013 en k€	Engagement accordé au 31/03/2013 en k€
	Bénéficiaire	Date	Autres caractéristiques		
Engagements liés au financement non demandés spécifiques par IFRS 7	BOA	03/03/2000	Lettre de confort donnée par Guy Degrenne S.A. en garantie des lignes de découvert bancaires de Siam Tableware (50 000 KTHB)	1 192	1 345
	UNICREDIT	28/04/2011	Lettre de confort donnée par Guy Degrenne S.A. / Caution donnée par Guy Degrenne S.A., en garantie des lignes de découvert bancaire d'Alfold Porcelan (360 000 KHUF)	1 207	1 183
	RAIFFEISEN	14/09/2012	Lettre de confort donnée par Guy Degrenne S.A. / Caution donnée par Guy Degrenne S.A., en garantie des lignes de découvert bancaire d'Alfold Porcelan (515 000 KHUF)	1 727	1 692
	Crédit du Nord	21/09/2010	Dailly donné en garantie des lignes de découvert bancaire de Distribution Guy Degrenne	800	800
	BNP	08/07/2004	Affacturation donné en garantie des lignes de découvert bancaire de Guy Degrenne Industrie	2 600	2 600
	BNP	08/07/2004	Affacturation donné en garantie des lignes de découvert bancaire de Distribution Guy Degrenne	4 400	4 400
	PALATINE	09/05/2012	Nantissement de fond de commerce en garantie d'un Prêt moyen Terme et Caution Solidaire de GD SA	2 000	2 000
	CIC/LCL/SG	09/04/2010	Marques Guy Degrenne, en garantie du contrat de crédit moyen terme souscrit par Guy Degrenne S.A. (1er rang)	10 000	10 000
	SG	26/08/2010	Nantissement des titres Guy Degrenne Industrie, en garantie de billets de trésorerie	2 700	2 700
	Société Générale	17/12/2010	Caution donnée en garantie de lignes de découvert bancaire, par Boutiques GD	50	50
	Société Générale	17/12/2010	Caution donnée en garantie de lignes de découvert bancaire, par Distribution Guy Degrenne	150	150
	Société Générale	17/12/2010	Caution donnée en garantie de lignes de découvert bancaire, par Guy Degrenne Industrie	50	50
	LCL	14/12/2010	Caution donnée en garantie de lignes de découvert bancaire, par Boutiques GD	50	50
	LCL	14/12/2010	Caution donnée en garantie de lignes de découvert bancaire, par Guy Degrenne Industrie	200	200
	Facto CIC	22/12/2006	Affacturation donné en garantie des lignes de découvert bancaire de Distribution Guy Degrenne	2 875	2 875
	BESV	14/11/2012	Gage avec dépossession sur stock	0	3 000
	SG/LCL/CIC/Palatine/Crédit du Nord/BCMNE	04/04/2013	Fiducie sûreté sur stock à hauteur de 150 % du montant en principal intérêts et accessoires	3 000	
BESV	04/04/2013	Fiducie sûreté sur stock à hauteur de 150 % du montant en principal intérêts et accessoires	1 500		
CCSF	04/04/2013	Nantissement Marques Guy Degrenne (2nd rang)	4 000		
CCSF	04/04/2013	Hypothèque conventionnelle sur terrain et immeuble du site de Limoges	4 000		
Autres garanties financières données	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

Les dettes d'affacturation comme les concours bancaires garanties par des cessions Dailly figurent dans les passifs financiers courants et les créances cédées dans les créances commerciales.

Les contrats d'affacturation et de Dailly ne sont pas déconsolidants.

#### 4.10.3 Engagements hors bilan liés aux activités opérationnelles à la date de clôture des comptes au 30 septembre 2013

Engagements hors bilan donnés liés aux activités opérationnelles	Principales caractéristiques			30/09/2013	31/03/2013
	Bénéficiaire	Date	Autres caractéristiques	en k€	en k€
Instruments financiers conclus en vue de la réception ou de la livraison d'un élément non financier (contrats "own use")	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Engagements donnés liés au développement de l'activité	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Engagements liés à l'exécution de contrats d'exploitation	UOB	19/07/2007	Garantie électricité (2890kBTWh)	69	78
Engagement fiscaux	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Autres	Guy Degrenne Industrie	02/04/2012	Caution de restitution d'acompte délivrée par la Société Générale et le CIC en faveur du cautionné vis-à-vis du client Vorwerck.	382	469

Engagements hors bilan donnés reçus liés aux activités opérationnelles	Principales caractéristiques			30/09/2013	31/03/2013
	Bénéficiaire	Date	Autres caractéristiques	en k€	en k€
Instruments financiers conclus en vue de la réception ou de la livraison d'un élément non financier (contrats "own use")	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Engagements donnés liés au développement de l'activité	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Engagements liés à l'exécution de contrats d'exploitation	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Engagement fiscaux	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Autres	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

#### 4.11 Ventilation de l'effectif

Au 30 septembre 2013, le groupe compte 1 031 salariés équivalents temps plein, contre 1 039 au 31 mars 2013. La ventilation de l'effectif ressort ainsi qu'il suit :

	30-sept-13	31-mars-13
Effectif inscrit (équivalent ETP)	1031	1039
France	637	664
Europe	236	221
Hors Europe	158	154

## 4.12 Risques financiers

Les analyses sur la sensibilité présentées ci-dessous reflètent la sensibilité comptable générée par ces risques. Cette information n'est donc pas représentative de la sensibilité économique de l'ensemble du groupe Guy Degrenne.

L'ensemble des risques financiers sont suivis et centralisés par la Direction Administrative et Financière du groupe.

### 4.12.1 Risques de liquidité

Au 30 septembre 2013, la liquidité du groupe Guy Degrenne peut être approchée par les agrégats suivants :

En M€	Au 30 septembre 2013				Au 30 septembre 2012				Au 31 mars 2013			
	Total	Dont MT à plus d'un an	Dont MT à moins d'un an	Découvert bancaire	Total	Dont MT à plus d'un an	Dont MT à moins d'un an	Découvert bancaire	Total	Dont MT à plus d'un an	Dont MT à moins d'un an	Découvert bancaire
Dettes Financières	28,3	12,3	1,7	14,2	24,7	7,6	3,9	13,2	24,2	5,2	6,6	12,4
- Trésorerie	1,2				1,2				1,3			
= Dettes Nettes	27,1				23,4				22,9			
MBA	-	1,8			-	0,1			0,9			
Flux Trésorerie Exploitation	-	3,0			-	1,9			4,1			
Cash Flow Libre	-	-4,9			-	-0,3			0,6			

### 1.1.1.8 Evaluation de l'environnement du groupe

L'évolution économique française et européenne se traduit en particulier par un ralentissement de la consommation des ménages, sans toutefois remettre en cause ni la stratégie du groupe ni le choix des moteurs de croissance identifiés :

- La poursuite de la premiumisation de la marque en retail passant notamment par la mise en place progressive du nouveau concept de point de vente en France ;
- Le développement de l'offre par internet, à travers le site marchand et de nouveaux sites partenaires ;
- Le développement de nouveaux services « cross-canal » entre les points de vente en France et le site marchand à la marque ;
- Le développement fort de l'activité avec les professionnels de l'hôtellerie et de la restauration, renforcé notamment par l'entrée en fonction de deux responsables grands comptes France & International ;
- Les opportunités de développement à l'international tant en commerce spécialisé que pour les professionnels de l'hôtellerie et de la restauration ;
- Le développement continu de la sous-traitance industrielle.

En France, en soutien de ces moteurs de croissance structurels, le groupe a programmé pour les mois de novembre et décembre 2013 un plan de communication média et relations presse très largement renforcé par rapport aux exercices précédents, incluant notamment :

- Une campagne publicitaire sur deux médias télévisés et un média dit « replay » sur internet ;
- La mise en avant des produits iconiques de la marque et de plusieurs de ses créations originales pour les fêtes de fin d'année sur plusieurs médias télévisés.

### 1.1.1.9 Sources de financement du groupe à la clôture des comptes au 30 septembre 2013

La présentation des financements bancaires court-terme et moyen-terme présentés ci-dessous tient compte de l'accord signé entre la société et ses principaux partenaires financiers le 17 avril 2013, tel que présenté à la clôture des comptes au 31 mars 2013.

#### **E. Les financements bancaires court-terme**

Au 30 septembre 2013, 49,67 % (contre 48,65% au 31 mars 2013) des dettes financières sont des dettes à moyen terme, pour 50,33 % (contre 51,35 % au 31 mars 2012) de dettes à court terme. Les contrats de crédit attachés à ces dettes à court terme ne comportent aucune clause de remboursement anticipée fondée sur des ratios financiers (covenants) mais font l'objet de garanties (certaines lignes de crédit court terme font l'objet de plusieurs garanties) :

(en M€)	30/09/2013
Lettre de confort	1.3
Caution	0.1
Dailly	
Affacturage	4.8
Nantissement sur titres	2.7
Fiducie sureté	3.3

L'essentiel des financements courts termes (soit 14,2 M€), est matérialisé par des facilités de caisse, des billets de trésorerie et l'affacturage.

Ces lignes court-terme sont confirmées jusqu'au 17 avril 2014, cette confirmation et les lignes correspondantes étant à cette date prorogables pour une période d'un an supplémentaire en fonction d'une analyse de la situation financière du groupe à cette même date.

#### **Renouvellement d'une nouvelle ligne de crédit court-terme confirmée, par accord en date du 30 mai 2013 :**

- Typologie : billet de trésorerie ;
- Montant maintenu : 1,5M€ ;
- Echéance de remboursement : 17 avril 2014 ;
- Intérêts conventionnels : 5,2% ;
- Garantie : fiducie sur stock à hauteur de 150 % du montant en principal, intérêts et accessoires portant sur l'intégralité des produits finis stockés par Distribution Guy Degrenne sur le site de Vire avec pour fiduciaire la société Equitis (cf. infra) et premier rang en cas de réalisation de la fiducie.

#### **Mise en place d'une nouvelle ligne de crédit court-terme confirmée, par accord en date du 30 mai 2013 :**

- Prêteurs : l'ensemble du pool bancaire de Guy Degrenne à l'exception de la BESV, soit SG/LCL/CIC/Palatine/Crédit du Nord/BCMNE ;
- Agent : Société Générale ;
- Emprunteur : Distribution Guy Degrenne ;
- Objet : financement global de l'activité ;
- Montant : 3.000.000 EUR ;
- Date de mise à disposition des fonds : depuis 30 mai 2013, Guy Degrenne ayant tiré la somme de 1 800k€ au 30 septembre 2013 ;

Durée : un an à compter de la mise à disposition des fonds, étant entendu que, à l'issue de ce délai, les établissements bancaires examineront une éventuelle prorogation pour une année supplémentaire en fonction d'une analyse de la situation financière des sociétés du groupe ;

- Taux d'intérêt : EURIBOR 3 mois + 300 pb ;

- Commission d'engagement : 50 pb ;
- Paiement des intérêts : trimestriel à terme échu ;
- Remboursement : in fine ;
- Garanties : fiducie sûreté sur stock à hauteur de 150 % du montant en principal, intérêts et accessoires portant sur l'intégralité des produits finis stockés par Distribution Guy Degrenne sur le site de Vire avec pour fiduciaire la société Equitis. Le bénéfice de cette fiducie sûreté sera partagé avec la l'établissement bancaire ayant octroyé le billet de trésorerie de 1,5M€ visé ci-dessus.

**Garanties octroyées aux partenaires bancaires du groupe : mise en place d'une fiducie sûreté sur stocks de produits finis :**

La fiducie a pour objet de constituer une fiducie-sûreté pour la garantie et sûreté du paiement et du remboursement de la ligne court terme de 1,5M€ avec la BESV (mise en place avant le 31 mars 2013) et de la ligne court terme de 3M€ détaillée ci-dessus..

Un contrat de fiducie a été conclu entre les partenaires bancaires(en qualité de bénéficiaires), Equitis (en qualité de fiduciaire), Distribution Guy Degrenne(en qualité de constituant), le 30 Mai 2013 pour une période allant jusqu'à l'apurement complet et définitif des créances garanties.

La fiducie a été constituée par le transfert en pleine propriété du stock de produits finis à la marque Guy Degrenne par Guy Degrenne au fiduciaire (Equitis) qui le détient, dans le Patrimoine Fiduciaire, dans l'intérêt prioritaire des bénéficiaires et, subsidiairement, de Guy Degrenne.

Sont bénéficiaires de la fiducie, selon le rang de priorité décroissant suivant :

- L'établissement de crédit ayant octroyé le crédit court terme de 1,5M€ ;
- Les établissements de crédit ayant octroyé le crédit court terme de 3M€.

Par l'effet de la fiducie, Guy Degrenne a transféré au fiduciaire, le 30 mai 2013, la propriété du stock précité. Comptablement ce stock a été transféré à la valeur nette comptable considérant que Distribution Guy Degrenne exerce un contrôle sur les éléments de la fiducie.

Tant qu'une demande de réalisation n'a pas été notifiée au fiduciaire et à Guy Degrenne, le fiduciaire pourra remettre à Guy Degrenne certains éléments du stock susvisé pour qu'il les vende et en perçoive le prix, étant entendu que cette remise ne pourra, en aucun cas, avoir pour effet de ramener la valeur du stock, à la date à laquelle il interviendra, sous la valeur minimum de 6,75M€.

La mission du fiduciaire est la suivante :

- Recevoir le stock susvisé puis, au fur et à mesure de leur production par Guy Degrenne les éléments du stock futurs, le loger et le détenir dans le patrimoine fiduciaire dans les locaux de Guy Degrenne mais de façon distincte des autres stocks de celui-ci ;
- Détenir la propriété du stock et administrer le patrimoine fiduciaire séparément de son propre patrimoine pour sûreté et garantie, prioritairement, du complet apurement des créances garanties ;
- Restituer à Guy Degrenne le stock, lorsque les créances garanties auront été intégralement et définitivement payées et remboursées ;
- Et réaliser, le cas échéant, le stock et répartir le produit de la réalisation.

La rémunération du fiduciaire a été fixée ainsi :

- Rémunération forfaitaire annuelle d'un montant de vingt-cinq mille euros (25.000 EUR), hors taxes ;
- Pour la conclusion de tout éventuel avenant à la convention de fiducie ou toute mission réalisée par le fiduciaire en dehors de sa mission principale, une rémunération calculée sur le temps passé par le fiduciaire qui ne pourra être inférieure à un montant unitaire, par traitement, de mille cinq cent euros (1.500 EUR), hors taxes ;

- En cas de réalisation du stock conformément aux stipulations du contrat de fiducie, Guy Degrenne versera au fiduciaire une rémunération complémentaire égale à un virgule cinq pour cent (1,5 %) du produit de la réalisation du stock.

Au 30 septembre 2013, le stock transféré à la fiducie était de 7,9 M€ pour une utilisation des financements correspondants (court terme BESV et court terme pool bancaire) de 3.3 M€

## **F. Les financements bancaires moyen-terme**

Les crédits moyen terme font l'objet de franchises des échéances de remboursement du principal, à échéance du 19 avril 2014 ces franchises étant, à cette date, prorogables pour une période d'un an supplémentaire en fonction d'une analyse de la situation financière du groupe à cette même date.

### *Crédit moyen terme de 10M€*

Le crédit moyen terme en pool de 10 M€, mis en place avec les trois principaux banquiers du groupe (LCL, CIC et Société Générale), à la clôture de l'exercice au 31 mars 2010, comprenait les principales dispositions suivantes :

- Montant : 10M€ ;
- Durée initiale : 5 ans ;
- Franchise des échéances de remboursement du principal du prêt pendant un an depuis le 17 avril 2013, la reprise de l'amortissement devant intervenir à compter du 19 avril 2014, selon l'échéancier existant intégrant cependant un report de maturité équivalent au délai de franchise finalement consenti ;
- Guy Degrenne continue à payer trimestriellement les intérêts au titre du prêt calculés sur le capital restant dû dans les conditions des stipulations du contrat de prêt du 9 avril 2010.
- Garanties : nantissement sur la marque et caution OSEO ;
- Agent : Société Générale ;
- Taux : Euribor 3 mois + 1.75% ;
- Coût de la caution OSEO : 1% ;
- Covenant :
  - Le ratio défini ci-dessous doit être inférieur ou égal à 1 ;
  - Ratio Dettes financières nettes consolidées / Situation nette comptable consolidée de l'emprunteur ;
  - Dettes financières nettes consolidées = dettes à moyen et long terme contractées auprès des banques et autres créanciers, hors obligations convertibles souscrites par les associés de l'emprunteur, ainsi que les découverts bancaires, l'affacturage, les cessions Dailly et les effets escomptés non échus – le montant des disponibilités et placements financiers ;
  - Situation nette comptable consolidée = capitaux propres augmentés des émissions d'ORA, écarts de conversion passifs – non-valeurs (frais d'établissement, charges à répartir sur plusieurs exercices, prime de remboursement des obligations), écarts de conversion actif, dividendes versés ;
  - Au 30 septembre 2013, le ratio ci-dessus s'établit à 0,78.

### *Crédit moyen terme de 2M€*

Le 4 mai 2012, une ligne de crédit moyen terme de 2M€ a été mise en place avec la Banque Palatine, dont les principales dispositions étaient les suivantes :

- Montant : 2M€ ;
- Durée initiale : 60 mois ;
- Franchise des échéances de remboursement du principal du prêt pendant un an depuis le 17 avril 2013, la reprise de l'amortissement devant intervenir à compter du 19 avril 2014, selon l'échéancier existant intégrant cependant un report de maturité équivalent au délai de franchise finalement consenti ;
- Guy Degrenne continue à payer trimestriellement les intérêts au titre du prêt calculés sur le capital restant dû dans les conditions des stipulations du contrat de prêt du 4 mai 2012.



- Garanties : cautionnement solidaire de Guy Degrenne S.A. et nantissement de trois fonds de commerce sur trois boutiques ;
- Taux : Euribor 3 mois + 2.5%.

#### *Crédit moyen terme BATTROC*

Un contrat de crédit-bail immobilier avec option de rachat à terme, avait été conclu entre Guy Degrenne Industrie et BATTROC le 22 décembre 2005, pour un montant de 4,5M€, et dont le terme initial était fixé au 31 décembre 2014.

Batiroc Normandie a consenti une franchise des échéances de loyer en principal au titre du crédit-bail entre le 1<sup>er</sup> avril 2013 et le 1<sup>er</sup> octobre 2014 et d'allonger d'une période d'un an la durée du crédit-bail, formalisé par avenant en date du 12 juin 2013.

Pendant cette période de franchise, Guy Degrenne Industrie continue à payer trimestriellement des loyers représentant les intérêts au titre du crédit-bail calculés sur le capital restant dû conformément aux stipulations du contrat de crédit-bail.

#### **G. Comptes courants d'actionnaires**

- Soparcif s'est engagée à ne pas réclamer le remboursement de son apport en compte courant de 1,25M€ réalisé en avril 2012 aussi longtemps qu'une somme quelconque due par Guy Degrenne au titre des différents financements court terme et moyen terme visés ci-dessus, et que les engagements des créanciers publics, n'auront pas été intégralement remboursés.

Cet apport en compte courant continue à être rémunéré aux conditions fixées par Guy Degrenne avec Soparcif étant cependant convenu entre Soparcif et Guy Degrenne que les intérêts sont capitalisés depuis le 17 avril 2013. Par exception à ce qui précède, en cas d'augmentation de capital de Guy Degrenne qui lui serait ouverte, Soparcif aura la faculté d'y souscrire par voie de compensation avec tout ou partie de l'encours de son compte courant.

- Comir et Soparcif ont chacune apporté en compte courant la somme de 750k€ le 30 avril 2013.

Ces avances en compte courant sont bloquées et ne pourront être remboursées à Comir et Soparcif autrement que (i) dans le cadre d'une augmentation de capital de Guy Degrenne ou (ii) après que les sommes dues par Guy Degrenne au titre des lignes bancaires et des engagements des créanciers publics auront été intégralement remboursées.

Ces avances en compte courant porteront intérêt au taux de EURIBOR 3 mois + 300 pb l'an payables semestriellement à terme échu.

#### **H. Engagements des créanciers publics**

Le montant des dettes des Sociétés envers les créanciers publics s'élevait, au 31 mars 2013, à 4,2M€. Au 30 septembre, le solde restant du se monte à 3,5M€.

L'échéancier de paiement de ces dettes est défini sur une période de 24 mois, la première échéance ayant été fixée au 5 mai 2013 et la dernière échéance étant fixée au 5 avril 2015.

En garantie de ces sommes, Guy Degrenne a consenti :

- Un nantissement de second rang sur la marque Guy Degrenne ;
- Une hypothèque conventionnelle de premier rang sur son actif immobilier à Limoges.

#### 4.12.2 Risques de change

L'activité du groupe est exposée au risque de change dans le cadre de ses activités industrielles et commerciales. A ce titre, le groupe est pour l'essentiel acheteur en USD, HUF, THB.

Le groupe est très faiblement exposé au risque de prix à la vente, 96% d'entre elles étant réalisée en euros. Le risque de prix sur les achats est couvert (en tout ou partie) par les couvertures sur devises si les achats ne sont pas réalisés en euros (lorsque des opérations de couverture sont réalisables – cf. infra).

Guy Degrenne a généralement pour politique de couvrir ses flux d'exploitation ainsi que les flux de financement en devises de ses filiales étrangères, lorsque cela est possible.

En matière de couverture de flux d'exploitation, Guy Degrenne, outre des achats spots ou des options à terme mis en œuvre, a prévu des mécanismes dits « stoploss » sur ses principales expositions devises (USD, HUF), à l'exception du Baht thaïlandais.

Le rétablissement du contrôle des changes en Thaïlande depuis le début de l'année 2007, conjoint avec la coexistence d'un cours du baht en Europe et d'un cours en Thaïlande, ont nécessité la mise en œuvre d'opérations de couverture spécifiques

En matière de couverture de flux de financement, la filiale hongroise du groupe dispose de lignes de crédit court terme en euros et en forints. Afin de profiter de l'important différentiel de taux Euribor/Bubor, Alföld tire massivement en euros.

##### *Gestion et moyens alloués à la gestion des risques de change :*

La direction administrative et financière du groupe, en relation avec ses correspondants au sein des filiales étrangères, et sous le conseil d'un acteur de premier plan sur la place de Paris, a défini les volumes de change à couvrir, ainsi que les supports de couvertures. Les moyens mis en œuvre n'ont pas eu de vocation spéculative. Ainsi, le groupe a appliqué une stratégie de gestion destinée principalement à limiter l'impact négatif des fluctuations de change sur son activité ou ses investissements.

##### 4.12.2.1 La sensibilité aux variations devises :

Du fait de la saisonnalité des achats en devises, l'analyse de la sensibilité ne peut s'apprécier que sur une période de 12 mois.

Le montant des achats en devises de l'exercice précédent du groupe ont été de 16 001 k€.

USD : 7 438 k€

HUF : 4 451 k€

THB : 4 098 k€

GBP : 14 k€

Une variation de 10 % des cours entraîne donc un impact de 1.6 k€ sur le résultat opérationnel.

Le groupe couvre ce risque par des ventes dans les mêmes devises ainsi que par sa politique de couverture.

##### 4.12.2.2 Position nette de Change

2013/2014	Actif	Passif	Engagement de devises	Position nette avant couverture	Instruments financiers de couverture	Position nette après couvertures
en KUSD	554	- 459	- 1 751	- 1 656	- 530	- 1 126
en MHUF	1	- 290	- 1 397	- 1 686	- 304	- 1 382
en MTHB		- 2	- 135	- 137		- 137

#### 4.12.3 Risques de taux

Montant de la dette à taux fixe : 258 k€

Montant de la dette sans intérêts : 681 k€

Montant de la dette à taux variable : 27 320k€

Couverture de taux mise en œuvre au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2013 / montant total couvert 9.5M€, dont :

swap traditionnel : garantis 1,83% / 1,56% / 2% / 0,72% / 0,83% (9.5M€)

*Variation de des passifs financiers à taux variable*

En k€	Passifs Financiers	Instruments Financiers de couverture
2013/2014	27 250	9 500
2014/2015	23 665	5 500
2015/2016	20 708	4 000
2016/2017	14 759	2 000
> 31/03/2017	14 302	2 000

*Gestion et moyens alloués à la gestion des risques de taux :*

La direction administrative et financière du groupe, sous le conseil de ses banquiers et d'un acteur de premier plan sur la place de Paris, définit les volumes de dette à couvrir, ainsi que les supports de couvertures, au titre de chaque exercice. Les moyens mis en œuvre n'ont pas vocation spéculative. Ainsi, le groupe applique une stratégie de gestion destinée principalement à limiter l'impact négatif des fluctuations de taux sur son activité ou ses investissements. Le dispositif de couverture est présenté au Comité d'Audit lors des présentations des comptes annuels et des comptes intermédiaires.

#### 4.12.4 Risques liés aux contrats d'affacturage

Les contrats d'affacturage ne sont pas déconsolidants. Les impacts des contrats d'affacturage sont les suivants :

##### 4.12.4.1 Sur le Bilan (position au 30 septembre 2013) :

- Dette financière correspondant aux services d'affacturage : 4 845 K€
- Créances clients cédées en garanties : 5 626 K€

##### 4.12.4.2 Sur le Compte de Résultat (position au 30 septembre 2013) :

- Frais financiers supportés durant le semestre au titre des services d'affacturage : 62K€

##### 4.12.4.3 S'agissant des contrats :

Les principaux risques suivants restent à la charge de Guy Degrenne au titre des contrats d'affacturage :

Le recouvrement des créances clients est assumé par Guy Degrenne ;

Certaines cessions de créance sont stipulées sans recours à concurrence du montant indemnisables par les assureurs crédit ;

Toute créance pour laquelle le versement d'une indemnité serait suspendu, différé, refusé ou annulé par l'assureur crédit est considérée comme non garantie ;

#### 4.12.5 Risques sur matières premières

Le groupe est essentiellement exposé au risque de matières premières concernant ses achats d'inox et de gaz (essentiel dans le processus de production de la porcelaine).

Le groupe fabrique des produits à base de matériaux dont la demande mondiale a considérablement cru au cours des deux derniers exercices, pour se reporter essentiellement sur l'Asie et en particulier la Chine pour l'acier inox. Afin de se couvrir partiellement sur les risques de hausse importante du cours de l'acier, le groupe a négocié, dans le cadre de ses partenariats avec les principaux fournisseurs mondiaux, une hausse progressive jalonnée de périodes de gel de hausse des prix d'approvisionnements pouvant aller jusqu'à 1 an.

*Moyens alloués à la gestion des risques de matières premières :*

La direction administrative et financière du groupe, sous le conseil de ses banquiers et d'un acteur de premier plan sur la place de Paris, et en accord avec la direction des achats, a défini les matières premières et leurs volumes à couvrir, ainsi que les supports de couvertures, au titre de chaque exercice. Les moyens mis en œuvre n'ont pas eu de vocation spéculative. Ainsi, le groupe a appliqué une stratégie de gestion destinée principalement à limiter l'impact négatif des fluctuations de matières premières sur son activité ou ses investissements.

Au 30 septembre il n'existe plus aucunes lignes de couvertures de matières premières.

La sensibilité aux variations matières premières :

Concernant l'exposition au risque de fluctuation du nickel et de l'euro/usd, une variation du nickel de 10 % entraîne un impact sur le résultat opérationnel de 169 k€ pour une période de 12 mois.

#### 4.13 Risques juridiques

*Risques liés à des contentieux et à la fraude*

Les principaux contentieux en cours sont suivants au 30 septembre 2013 :

- Contentieux opposant la société Guy Degrenne à Monsieur Patrick ROURE, au titre de son contrat de travail et au titre de son mandat social.

Monsieur Patrick ROURE avait assigné la société Guy Degrenne S.A. pour rupture abusive de son contrat de travail et pour révocation abusive de son mandat de Président de Directoire, en 2008. Monsieur Patrick ROURE demandait réparation de son préjudice qu'il estime en totalité à 2,6M€. Le Tribunal de Commerce avait donné droit à une partie de ses demandes (590k€). Compte tenu des fondements retenus par le Tribunal de Commerce, d'une part, et des éléments pertinents justifiant la révocation de Monsieur Patrick ROURE, d'autre part, Guy Degrenne avait fait appel de la décision. La Cour d'Appel, dans un arrêt du 21 juin 2012, a infirmé le jugement de 1ère instance dans toutes ses dispositions et débouté Monsieur Roure de l'intégralité de ses demandes. La mainlevée du séquestre des sommes consignées par Guy Degrenne a été ordonnée, et la Cour a condamné Monsieur Roure aux entiers dépens d'appel ainsi qu'au paiement de 6.000 € au titre de l'article 700 du CPC. Patrick ROURE, au cours du premier semestre de l'exercice ouvert le 1<sup>er</sup> avril 2012, s'était pourvu en cassation. Cette dernière a rendu son arrêt le 9 juillet 2013, rejetant l'intégralité du pourvoi.

Le 27 mars 2013, monsieur Patrick ROURE a par ailleurs assigné la société devant le tribunal de commerce de Caen, pour obtention du versement d'une indemnité de rupture alléguée au titre d'un contrat de travail dont l'existence n'a pas été reconnue par la Cour d'Appel de Paris.

- Contentieux opposant la société Guy Degrenne à la société SARYA, devant le Tribunal de Commerce.

La société SARYA a assigné la société Guy Degrenne S.A. pour rupture abusive de son contrat d'agent commercial en 2008. La société SARYA demande réparation de son préjudice qu'elle estime à 835 k€. Le tribunal de commerce de Paris a condamné la société Distribution Guy Degrenne à verser la somme de 550 k€ à la société SARYA au titre de l'indemnité de rupture et à condamner la société SARYA à verser à la société Distribution Guy Degrenne la somme de 100 k€ pour non respect de son obligation de non concurrence, soit une charge nette pour Distribution Guy Degrenne de 450k€.

Distribution Guy Degrenne a interjeté appel de cette décision, étant entendu que l'exécution provisoire ordonnée par le tribunal de commerce a été intégralement rejetée par la cour d'appel ayant favorablement répondu aux arguments mis en avant par Guy Degrenne sur ce thème.

S'agissant de l'examen du fonds en appel, la Cour d'Appel de Paris a rendu son arrêt en date du 28 novembre 2013, statuant au profit de SARYA. Le montant total des indemnités à verser par Guy Degrenne à SARYA s'élève à 507 082,24 euros. Au 30 septembre, la somme de 490 257.91 euros était provisionnée dans les comptes au titre de ce contentieux

Aucun des contentieux visés ci-dessus n'est susceptible de générer des conséquences pénales pour Guy Degrenne, ni des pertes de marché, d'image ou de notoriété.

Outre les procédures en cours décrites ci-dessus, il n'existe aucune procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la société et/ou du groupe.

#### **4.14 Parties liées**

Au cours du premier semestre 2013-2014, les relations entre la société Guy Degrenne S.A. et les parties liées, sont restées comparables à celles de l'exercice clos le 31 mars 2013. En particulier, aucune transaction inhabituelle, par sa nature ou son montant, n'est intervenue au cours de ce semestre.

#### 4.15 Information sectorielle

En application d'IFRS 8, le premier niveau d'information sectorielle est organisé par secteur d'activité. Cette distinction est fondée sur les systèmes internes d'organisation et la structure de gestion du groupe.

##### 4.15.1 Segment primaire

Le reporting est construit en deux secteurs issus des systèmes internes d'organisation et qui sont suivis par le principal décideur opérationnel :

- La division "Activités Commerciales-Services support" qui regroupe :
  - les activités de commercialisation en France et à l'étranger, des produits d'arts de la table aux différentes marques du groupe, l'activité d'achats et de Supply Chain,
  - les services support du groupe tel que la stratégie, le marketing produits, la communication, la gestion des ressources humaines, la gestion des systèmes d'information, la gestion financière (y compris frais financiers du groupe) et la gestion juridique.
  
- La division "Activités Industrielles", qui regroupe :
  - les activités de fabrication en France et à l'étranger, des produits d'arts de la table aux différentes marques du groupe et pour le compte de tiers,
  - les activités de fabrication de produits hors arts de la table pour les tiers,
  - les activités de recherche et développement.

Chacune des colonnes du tableau ci-dessous reprend les chiffres propres à chaque secteur, compris comme une entité indépendante. La colonne « Éliminations » regroupe la suppression des soldes de bilan et des opérations entre les différents secteurs.

##### Au 30 septembre 2013

en €	Commerce-Support	Industrie	Eliminations / Reconciliations	Total consolidé
CA hors groupe	23 198	13 855	320	37 373
CA intragroupe *	3 822	7 229	-11 050	
Amortissements et dépréciations	-805	-943	-303	-2 051
Résultat opérationnel	-4 548	1 546	-87	-3 089

\* CA intragroupe tel que présenté dans le reporting interne = CA inter-secteur et intra-secteur

##### Au 30 septembre 2012

en €	Commerce-Support	Industrie	Eliminations / Reconciliations	Total consolidé
CA hors groupe	24 891	12 455	266	37 612
CA intragroupe *	5 280	7 453	-12 733	
Amortissements et dépréciations	-899	-943	25	-1 817
Résultat opérationnel	-3 373	1 143	124	-2 106

\* CA intragroupe tel que présenté dans le reporting interne = CA inter-secteur et intra-secteur

4.15.2 *Segment secondaire*

**Au 30 Septembre 2013**

en k€	France	Europe	Hors Europe	Eliminations Intra-groupe	Total consolidé
CA hors groupe	35 407	1 767	199		37 373
Actif immobilisé	45 593	960	1 705		48 258

**Au 30 Septembre 2012**

en k€	France	Europe	Hors Europe	Eliminations Intra-groupe	Total consolidé
CA hors groupe	35 350	1 989	274		37 612
Actif immobilisé	47 505	959	1 546		50 011



**KPMG Audit**  
Le Belvédère  
1 Cours Valmy  
CS 50034  
92923 Paris La Défense Cedex  
France

**PTBG & Associés**  
Campus Effiscience  
1, rue du Bocage  
14460 Colombelles

**Guy Degrenne S.A.**

**Rapport des commissaires aux comptes  
sur l'information financière  
semestrielle au 30 septembre 2013**

Période du 1er avril 2013 au 30 septembre 2013  
Guy Degrenne S.A.  
Rue Guy Degrenne - 14500 Vire  
*Ce rapport contient 46 pages*



## **Guy Degrenne S.A.**

Siège social : Rue Guy Degrenne - 14500 Vire

Capital social : €. 35 961 632

### **Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle au 30 septembre 2013**

Période du 1<sup>er</sup> avril 2013 au 30 septembre 2013

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société Guy Degrenne S.A., relatifs à la période du 1<sup>er</sup> avril 2013 au 30 septembre 2013, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

#### **I - Conclusion sur les comptes**

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, la régularité et la sincérité des comptes semestriels consolidés résumés et l'image fidèle qu'ils donnent du patrimoine et de la situation financière à la fin du semestre ainsi que du résultat du semestre écoulé de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les notes 2.1 « Contexte d'arrêté des comptes semestriels et continuité d'exploitation » et 4.12.1 « Risque de liquidités » de l'annexe aux comptes semestriels consolidés résumés qui précisent la situation du groupe au regard de la continuité d'exploitation et les raisons ayant conduit le Directoire à arrêter les comptes dans une hypothèse de continuité d'exploitation.

## II – Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Paris La Défense, le 20 décembre 2013

KPMG Audit

*Département de KPMG S.A.*

Colombelles, le 20 décembre 2013

PTBG & Associé

Jean-Marc Discours

*Associé*

Mathias Pelletier

*Associé*

## 9. DECLARATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT SEMESTRIEL

---

J'atteste qu'à ma connaissance, les comptes consolidés résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes semestriels, des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice, ainsi que des principales transactions entre les parties liées.

Fait à Paris,  
Le 27 décembre 2013

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping, slanted strokes that form a stylized representation of the name 'Thierry VILLOTTE'.

Thierry VILLOTTE, Président du Directoire